

Clona

sur

Varèze



Le bâtiment Mairie réhabilité

PIZZA
VAREZE

Pizzas au feu de bois
& spécialités italiennes à emporter
04 26 05 30 34
www.pizza-vareze.com

5bis, route de la Varèze - 38550 Clonas / Varèze

STIM

- Serrurerie
- Ferronnerie
- Automatismes de portail
- Portails
- Acier / PVC / Aluminium
- Portes sectionnelles
- Fenêtre PVC
- Volets roulants
neuf et rénovation

Jean-Noël CORTOT
Gérant

Tél. 04 74 84 98 84
Fax 04 74 84 97 37

14, route de la Varèze
38550 CLONAS SUR VAREZE

4M PRESTATIONS
Eric Moulian
TRAITEUR
pour particuliers et entreprises

Plateaux repas
Apéritifs dinatoires
Cocktails
Mariages
Buffets

2 bis, rue du 19 Mars 1962
38550 Clonas sur Varèze
0474583342/0660690323
www.4mprestations.com

ELECTRICITE
CROZE
MICHEL

bâtiment
industrie

Port. : 06 15 90 93 10
Tél./Fax. : 04 74 79 95 65

11, rue Bourboure
38550 CLONAS S/VAREZE

SELARL BOURGUIGNON CELLIER LACOUR VARILLON
M. Philippe LACOUR - Géomètre Expert D.P.L.G.
Le Géomètre Expert : l'homme de la juste mesure

Foncier • Expertises estimatives • Topographie • Bureau d'études techniques
Régie d'immeubles • Infographie

44-46, rue de la Commune 1871
38550 ST-MAURICE-L'EXIL
Tél. : 04 74 11 12 62
Fax : 04 74 86 34 94

140, quai Jules Roche
07340 SERRIERES
Tél. : 04 75 34 06 96
Fax : 04 75 34 02 27

bourguignon.lacour@geometre-expert.fr
bourguignon07@wanadoo.fr

BUFFIN TP **CARRIÈRE & ENROBÉS**

Terrassement - Réseaux - Goudronnage
Courts de tennis - Terrains sportifs
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

RD 386 Lieu-dit Murinand • 69420 AMPUIS Tél. : 04 74 56 03 20
Centrale : 04 74 56 03 24 • Fax : 04 74 56 18 32
Site internet : www.buffin-tp.fr • Email : contact@buffin-tp.fr
APE 4211Z - Siret 326 480 720 000 19

TAXI
GALLO ROMAIN

06 28 93 18 03
Tous types de transports
Transport médical assis (dialyses, rayons ...)

CENTRE VALLÉE DU RHÔNE
HYGIÈNE ANTIPARASITAIRE

DÉRATISATION : **bilan sanitaire**
DÉSINSECTISATION : blattes - puces - etc...
DÉSINFECTION - FUMIGATION
DÉGRAISSAGE DES HOTTES DE CUISINE

Contactez : M. EPISSE Gérard
"La Grange Neuve" 38550 AUBERIVES SUR VAREZE
Tél. & Fax 04 74 84 99 92 - Port. 06 19 68 20 80

BAR - RESTAURANT
TABAC - PRESSE
Catherine & Jean-Marc HERVOUET

- Photocopies/fax • Travaux photo
- POINT VERT (retrait d'argent C. Agricole)
- Recharge cartouches d'encre
- Dépôt de pain le mercredi

CLONAS SUR VAREZE 04 74 84 93 46
Fermé dimanche après-midi

Ets BOYER
CHRISTEYNS

Tous produits d'entretien
Matériels de Nettoyage

04 74 57 24 00
Fax 04 74 57 21 65

1541, route de Remoulon
38780 PONT-ÉVÈQUE



Sommaire



Editorial 3



Etat-Civil 4

Hommage à Marguerite PERROUD 4
Hommage à Andrée BEBNOWSKI 4



Vie pratique 5



Infos municipales 6

La commune en chiffres	6
Travaux et acquisitions	7
Services techniques - Jean-Michel WILMS	9
La Villa de Licinius	10
Faites du sport	12
Services périscolaires	13
Le relais "L'Arc en Ciel"	14
Bibliothèque Centre Documentaire	14
A l'école	15
CCAS	16



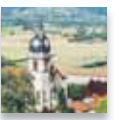
Dossier spécial 17

Naissance d'une commune 17



Vie associative 22

Comité des Fêtes	22
Anciens Combattants	22
Club Les Dynamiques	23
Le Sou des Ecoles	23
Loisir Musical Clonarin	24
Association Syndicale Autorisée du Canal de la Varèze	25
Association Janus	26
A.C.C.A.	27
Gymnastique Volontaire	27
Tennis Club	28
US2 Vallons	29



Culte 30

Paroisse Saint-Pierre 30

Le mot du maire

En octobre 2012, le Conseil Municipal a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme, après 7 ans de réflexion, de concertation, d'adaptation aux évolutions réglementaires et législatives, de compromis et d'équilibre qu'il a fallu trouver entre le nécessaire développement de notre village et les règles de compatibilité du PLU avec les lois et règlements supra-communaux.

Le projet permettra un développement équilibré et harmonieux de notre village pour les 15 ans à venir, tout en respectant son identité. Une attention particulière a été portée sur la préservation et la mise en valeur des paysages et des éléments du patrimoine en renforçant, par exemple, les trames vertes et en protégeant certains murs en galets et bâtiments en pisé. L'urbanisation de certains secteurs sera plus encadrée par le biais des orientations d'aménagement inscrites dans le PLU, permettant une offre de logements diversifiée.

Les équipements publics et la qualité urbaine du centre village seront renforcés. Pour atteindre cet objectif, le Conseil Municipal a mis en place des emplacements réservés pour l'acquisition de foncier au centre village qui permettra :

- d'ouvrir et d'élargir l'espace dédié à l'école ;
- de répondre à des besoins d'équipements tels que, par exemple, une salle pour les anciens du village, un nouveau restaurant scolaire...
- de sécuriser l'accès au centre ;
- de repenser le stationnement et la qualité des espaces publics par la création de square, jardin...

Le plateau de Louze et la plaine resteront à vocation agricole, le quartier de la RN7 est conforté dans sa vocation touristique par la présence d'hôtel, restaurant et camping. La zone de la Plaine, située au sud du CD4, entre Saint-Maurice et le giratoire, est réservée pour le futur développement économique de notre territoire et accueillera l'extension de la zone d'activités Rhône-Varèze, en cohérence avec le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) et la CCPR.

Ce projet de PLU a été diffusé, pour avis, aux services de l'Etat et aux personnes publiques associées. L'enquête publique, qui devrait avoir lieu au printemps, sera l'occasion pour tous les Clonarins de prendre connaissance du document, de donner un avis et de faire part de remarques ou demandes particulières, permettant au commissaire enquêteur de rendre son rapport et de faire évoluer le projet de PLU, qui devrait être adopté à l'automne.

Vous aurez l'occasion, à la lecture de ce bulletin, de revenir sur l'année 2012, riche d'événements municipaux, associatifs, qui ont fait la vie de notre village. Un grand merci à la commission qui nous offre encore cette année un bulletin municipal de qualité et a choisi, dans le dossier central, de nous raconter un siècle de l'histoire de notre commune. Un siècle de construction, d'acquisition et de travaux, qui a donné à notre village sa physionomie d'aujourd'hui, son ossature administrative, ses routes.

La construction de notre village continue. Le projet de PLU témoigne de la volonté des élus de lui conserver son caractère, tout en offrant aux habitants les services nécessaires à leur qualité de vie.

A l'aube de cette nouvelle année, nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour 2013.

Nadine TRONCIA,
Maire, et le Conseil Municipal



www.clonas.fr
...déjà trois ans !

Bulletin municipal de Clonas sur Varèze N° 31 – Décembre 2012 –

Directrice de la publication : Nadine TRONCIA ■ **Rédaction :** Commission du bulletin municipal : Liliane BADIN, Annie-Paule CHALVIN, Josiane MOENCH, Isabelle PONTET, Arlette ROZELIER ■ **1^{ère} de couverture :** Mairie 2012 – le bâtiment réhabilité ■ **4^{ème} de couverture :** Visite du chantier ■ **Photos :** B. CRUYENNINCK, M. LONGEAN, D. et C. HAYART, J. et O. MOENCH, I. PONTET ■ **Documents :** Archives photos Gaby GRENIER, Janus ■ **Remerciements :** à l'école, aux associations de Clonas (textes et photos) et à tous les annonceurs ■ **Conception :** Ethik et Taktik www.ethiktaktik.com

Naissances

RUBOD dit GUILLET Laura, Michèle, Brigitte, née le 26 février 2012 à VIENNE
 ROCHET Jules, né le 2 mars 2012 à VIENNE
 FAVERO Sawyer, né le 9 mars 2012 à FEYZIN
 COLOMBIE Faustine, Ornella, Laetitia, née le 10 avril 2012 à VIENNE
 DUPUIS Manon, Lily-Rose, née le 11 avril 2012 à VIENNE
 ZERROUKI Lëny, Idir né le 20 avril 2012 à VIENNE
 DEYRIEUX Antonin, Louis, né le 18 juin 2012 à LYON 7^{ème}
 VARAILLE Juliann, Jean-Pierre, Hubert, né le 7 août 2012 à BRON
 LIBERO Luna, Elide, née le 23 août 2012 à VIENNE
 SALLIOU Elouan, Bertrand, Jean-Pierre, né le 7 septembre 2012 à VIENNE
 MASSON-DELOIN Fanny, Marianne, née le 19 octobre 2012 à DIJON
 MASSON-DELOIN Léa, Laurie, née le 19 octobre 2012 à DIJON

Décès

AVALET Veuve PERROUD Marguerite
 le 27 février 2012 à VIENNE, âgée de 98 ans
 PEROTTINO Roger, Marius
 le 27 mars 2012 à SAINT-PRIM, âgé de 86 ans
 TRAYNARD Veuve DEFAIT Elisa, Jeanne
 le 30 mars 2012 à CONDRIEU, âgée de 85 ans
 MONTINI épouse BEBNOWSKI Andrée, Marianne
 le 5 juin 2012 à LYON 8^{ème}, âgée de 75 ans
 VALLET Irénée, Marius, Jean
 le 27 juin 2012 à VIENNE, âgé de 85 ans
 RIEUX Veuve ROUX Emilienne, Marie Baptistine
 le 8 novembre 2012 à FEYZIN, âgée de 86 ans
 COLOMBIER Marie-Sophie
 le 23 novembre 2012 à ROUSSILLON, âgée de 44 ans
 FERRAND épouse BURONFOSSE Rosanna
 le 15 décembre 2012 à SAINTE-COLOMBE, âgée de 60 ans

Mariages DURAND André et FOREST Sandrine, le 16 juin 2012
 LATTALI Bachir et MERNISSI Ivanna le 15 septembre 2012

Disparitions



Hommage à Marguerite PERROUD

Notre doyenne et la première présidente du Club du 3^{ème} Age nous a quittés le 27 février 2012, à l'âge de 98 ans.

Après avoir géré, avec son mari Paul, un commerce de presse au Péage de Roussillon, l'heure de la retraite arrive. Marguerite s'installe alors à Clonas. Son intégration dans ce petit village se fait sans problème et ses amies sont nombreuses et fidèles. Puis, en 1978, sous l'impulsion de la municipalité, un Club du 3^{ème} âge est créé. La plupart des 35 retraités membres de ce club sont originaires du village, mais ils choisissent Marguerite PERROUD pour Présidente. Il faut dire qu'elle est dynamique ! Ce nom sera d'ailleurs donné au Club, deux ans avant sa démission en 1986. Mais, pendant ces huit années, Marguerite sait faire régner la bonne humeur dans ces rencontres du jeudi et donner envie à ses adhérents de participer à des voyages, des spectacles... De plus, elle les enchante quand elle accepte (sans trop se faire prier) de pousser la chansonnette ou de raconter quelques histoires pleines d'humour. Et cette faveur, elle l'offre, chaque année, aux participants au repas des anciens. Elle y prend du plaisir, mais que dire de ceux qui l'écoutent ! Jusqu'en mars 2011, à 97 ans, Marguerite leur a fait ce cadeau. A sa famille, nous renouvelons nos sincères condoléances.



Hommage à Andrée BEBNOWSKI

Andrée nous a quittés le 5 juin dernier, à l'âge de 75 ans. On la savait malade, elle n'en disait rien, le temps passait... et elle le partageait... « Je vais voir si Mme PERROUD n'a besoin de rien, puis je passerai un peu de temps avec elle... »

Andrée était ainsi... souvent prête à rendre service. Et cette qualité, elle en a fait largement bénéficier la vie associative et la vie communale :

- le Sou des Ecoles-FCPE, dont elle assure la présidence en 1979, après en avoir été la vice-présidente l'année précédente ;
- l'Association Familiale Intercommunale, dont elle accepte la responsabilité sur Clonas pendant 7 ans, à partir de 1983, avec une autre maman ;
- le C.C.A.S., où en 1986, présentée par l'Association Familiale Départementale, Andrée intègre le Conseil d'Administration. Elle le quitte en 1995 ;
- le Comité des Fêtes, dont elle rejoint le bureau en 1997, comme secrétaire adjointe, jusqu'en 2008.

Andrée, c'est aussi l'employée communale. Celle qui pendant 10 ans, de 1987 à 1997, assume l'entretien de l'école, des locaux de la mairie et remplace quelques fois, mais avec un peu d'angoisse, la cuisinière à la cantine. Viennoise de souche, arrivée à Clonas en 1977, Andrée avait su s'intégrer complètement et faire preuve de beaucoup de disponibilité au service de la population. A son époux, Jean, à ses enfants, Odile et Yves, nous renouvelons nos sincères condoléances.



Cazalet Frères
 Plâtrerie - Peinture
 Décoration
 Plâtre couleur
 Plâtre machine

Rue du 19 mars 1962 - La Rayny
 38550 Clonas / Uarèze
 Port : 06 12 62 41 39
 Tél : 04 74 84 96 27
 Fax : 04 74 29 03 61



MAIRIE – Tél. 04 74 84 91 44 – Fax 04 74 79 92 97
communedeclonas@wanadoo.fr

Ouverture au public :

- lundi et mercredi : de 8h30 à 12h ;
- mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Site web : <http://www.clonas.fr>

ECOLE PRIMAIRE : 04 74 84 90 49

AGENCE POSTALE : 04 74 84 98 22

Ouverture :

- du lundi au vendredi de 8h à 11h45 ;
- samedi de 8h à 11h30.

Fermeture le premier samedi de chaque mois.

Levée du courrier à 11h45 sauf le samedi à 10h45.

C.C.P.R. – Communauté de Communes du Pays Roussillonnais

Rue du 19 mars 1962 – 38554 Saint-Maurice l'Exil

Tél. 04 74 29 31 00 – Fax 04 74 29 65 74

Site web : www.ccpaysroussillonnais.fr

Au siège de la CCPR, permanences pour :

- **ADIL** – Agence D'Information sur le Logement
 Chaque 1^{er} mercredi du mois de 9h à 12h.
 Tél. 04 74 93 92 61
 - **OPAH** – Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat.
 Chaque mercredi de 14h à 16h – Tél. 06 81 65 50 78
logement@ccpaysroussillonnais.fr
 - **CAUE** – Conseils en architecture
 Permanence le vendredi sur rendez-vous au 04 74 29 31 10
- Pays Roussillonnais Tourisme**
- Accueil du public, place de l'Edit à Roussillon
 Tél. 04 74 86 72 07

DECHETTERIE

Saint-Clair du Rhône - Tél. 04 74 78 05 84

Horaires de novembre à février :

- du lundi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h.
 de mars à octobre :

- du lundi au samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Ambassadeurs du Tri – C.C.P.R. : Tél. 04 74 29 31 15

CONTAINERS A DISPOSITION

- Dépôt de verre : parking du terrain de foot, parking du cimetière.
- Dépôt de vêtements : parking du cimetière.

URGENCES

- Gendarmerie de Saint Clair du Rhône : 04 74 56 37 00 ou le 17.
- Pompiers : le 18.
- En cas d'Urgences de risque vital : un n° unique, le 15 (SAMU).
- SAMU Social : le 115.
- Pour un problème médical en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux : 08 10 15 33 33.
- Centre Anti-Poison : 04 72 11 69 11.

SERVICES

- E.R.D.F. : dépannage 24h/24 au 0 810 761 773
- S.D.E.I. : pour tout incident avant le compteur d'eau :
 Tél. 0 810 796 796

CENTRE SOCIAL DU ROUSSILLONNAIS

16 avenue Jean Jaurès 38150 Roussillon

Tél. 04 74 29 00 60

- Permanence de la Caisse d'Allocations Familiales
 Les lundis de 9h à 12h et de 13h à 16h

Site web : www.caf.fr

- Le « 16 Bis » Lieu d'écoute et d'échanges
 Les lundis de 9h à 12h et de 14h à 17h
 les vendredis de 14h à 17h

- Pôle ressource petite enfance et handicap
 Tél. 04 74 29 00 61 – 04 75 32 53 49

TRAIT D'UNION (Médiation familiale)

Au Péage de Roussillon, 13 rue de la Gare

Tél. 04 74 29 99 92

CENTRE DE PLANIFICATION et D'EDUCATION FAMILIALE (CPEF)

A Roussillon, 48 rue Verguin

- du lundi au vendredi : 9h à 12h et de 13h à 17h

Renseignements et rendez-vous au 04 74 86 55 62

MIJIR (Mission Intercommunale Jeunes Isère Rhodanienne)

6 av. Bel Air 38150 Roussillon

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Tél. 04 74 86 48 61

UMIJ (Union Mutualiste pour l'habitat et l'Insertion des Jeunes)

« Les Ayencins » 1, allée 6 – Le Péage de Roussillon

Tél. 04 74 86 54 96

AGENCE LOCALE D'INSERTION (accompagnement professionnel des bénéficiaires du RSA)

3 avenue Anatole France – Roussillon

Tél. 04 74 86 63 75

M.D.P.H.I (Maison Départementale des Personnes Handicapées Isère)

La réponse à toutes vos questions sur le handicap.

Tél. 04 38 12 48 48 – Site web : www.mda38.fr

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Comité de l'Isère. Consultation gratuite de psycho-oncologie destinée aux malades et à leurs familles.

A Vienne et sur rendez-vous au 04 76 47 63 63

ALLO ENFANCE MALTRAITEE : 119

Site web : www.allo119.gouv.fr

VIOLENCES CONJUGALES

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. 04 76 46 27 37

ALMA Isère : 04 76 84 06 05

A l'écoute de la maltraitance des personnes âgées ou handicapées. Permanences téléphoniques :

- le mercredi de 9h à 12h30 et jeudi de 13h30 à 16h30.

Email : alma.isere@gmail.com

ALZHEIMER – Vallée du Rhône et maladies apparentées

Jarcieu : 04 74 84 85 19

SOS AMITIE : 04 76 87 22 22 (Grenoble)

SOS DROGUE : 0 800 23 13 13

d'un portable : 01 70 23 13 13

SIDA et M.S.T. – Centre d'Information et de Dépistage

Au 04 74 31 50 31 pour prendre rendez-vous

et 0 800 840 800 Sida Info.

VIVRE LIBRES

Association d'aide aux personnes ayant des problèmes avec l'alcool et sympathisants.

Permanences au Foyer Communal de Saint-Clair du Rhône :

- les 2^{ème} et 4^{ème} mercredi de chaque mois de 20h à 22h.

Allo Daniel : 04 74 84 40 16

Email : asso.vivrelibres@yahoo.fr

Site web : <http://vivrelibres.e-monsite.com/>

CONCILIATEUR MEDIATEUR DE JUSTICE – Roussillon

Permanence le 1^{er} et le 3^{ème} lundi du mois de 9h à 12h.

Pour prendre rendez-vous : 04 74 29 01 00

A.PRE.S.S.

Association de Prévention Sociale et Service d'Aide aux victimes – Permanence en Mairie de Roussillon :

- les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois

Contacts : 04 74 53 58 13

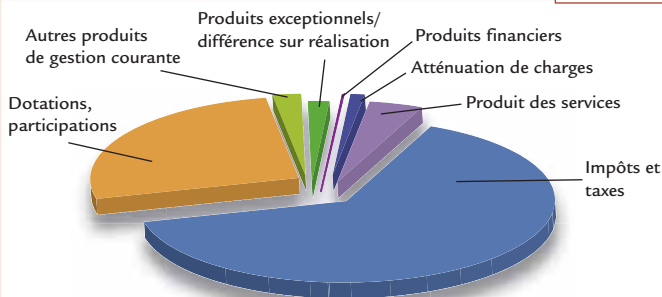
SPA de Lyon : 04 78 05 61 06

Service d'Urgences : 04 78 38 71 71

La commune en chiffres

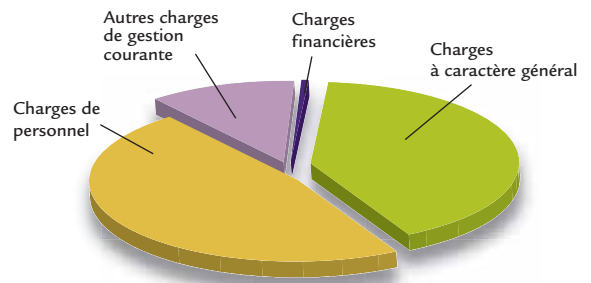
Compte Administratif 2011

Fonctionnement



Recettes

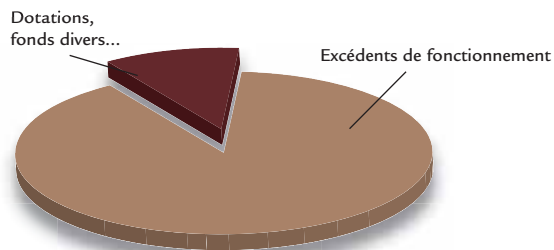
013	Atténuation de charges	13 467,84 €
70	Produit des services	49 633,42 €
73	Impôts et taxes	741 964,51 €
74	Dotations, participations	307 372,36 €
75	Autres produits de gestion courante	25 740,43 €
76	Produits financiers	2,16 €
77	Produits exceptionnels / différence sur réalisat.	16 230,89 €
TOTAL		1 154 411,61 €



Dépenses

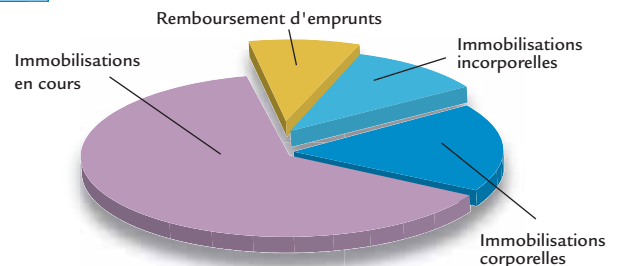
011	Charges à caractère général	280 036,12 €
012	Charges de personnel	322 950,38 €
65	Autres charges de gestion courante	77 713,25 €
66	Charges financières	3 506,80 €
TOTAL		684 206,55 €

Investissement



Recettes

10	Dotations, fonds divers...	27 353,00 €
1068/40	Excédents de fonctionnement	335 000,00 €
TOTAL		362 353,00 €



Dépenses

16	Remboursement d'emprunts	17 974,57 €
20	Immobilisations incorporelles	21 610,53 €
21	Immobilisations corporelles	36 453,97 €
23	Immobilisations en cours	129 800,72 €
TOTAL		205 839,79 €

Etat de la dette

La dette est contractée sur deux prêts. Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2012 pour l'ensemble des prêts est de 96 436,74 €.

Espace presbytère

Annuités totales 2012 = 10 809,42 € jusqu'en 2017 inclus.

(les annuités sont couvertes par le revenu des locations correspondantes prévues pour 2012).

Voirie - Rue du 8 mai 1945

Annuités totales 2012 = 10 526,74 € puis dégressives jusqu'en 2014.

Soit une dette de 14,08 € par an/habitant en 2012 (1 515 habitants // DGF)

GUY CORTES

Peinture Décoration Plafond tendu

06/07/79/44/00

guycortespro@free.fr

53 ter route d'auberives 38550 CLONAS SUR VAREZE





Travaux et acquisitions

Autour des bâtiments communaux...

Mairie

■ Réhabilitation du bâtiment

Coût : 717 367,82 € HT

Subventions attendues :

- Conseil Général : au titre de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite : 123 621 €
- Etat : au titre des crédits du Ministère de l'Intérieur : 40 000 €



Début des travaux



Découpage de la façade



Ouverture de la façade ouest



La façade est



Extension de la façade ouest



Intérieur : rez-de-chaussée



Intérieur : escalier central



Intérieur : étage



Façade ouest : crépis



L'accueil



Le 1^{er} étage

Ecole

- Réfection du revêtement de la cour
- Rénovation des menuiseries et vitrages (façade nord maternelle et BCD)

Coût : 29 130,68 €



Foyer communal

- Pose d'un plafond acoustique
- Changement des luminaires
- Diagnostic sécurité obligatoire
- Rénovation de l'hélice en bois et panneau retraçant son histoire...

Coût : 32 265,61 €



Autres bâtiments communaux...

Logements communaux

- Rénovation de menuiseries, portes et fenêtres
- Remplacement de chauffe-eau et mitigeurs
- Rénovation du logement T4 presbytère

Coût : 11 276,30 €

Eglise

- Réparation de la toiture (suite au gel)

Coût : 2 342,07 €

Villa de Licinius

- Rénovation d'un muret, mise en place d'un garde-corps et d'une bâche

Coût : 4 253,25 €

Acquisitions

- Mobilier école809,69 €
- Matériel bureau mairie2 062,90 €
- Mobilier mairie8 240,44 €
- Services techniques : outillage.....410,46 €

Béaux

ELECTRICITE

St Clair du Rhône

04 74 56 44 30

PLATRIERIE - PEINTURE - DÉCORATION

Revêtement sols et murs

S.A.R.L. MARRON Frères



Z.A. de Vossère 38200 JARDIN

Tél. 04 74 85 41 78

Fax 04 74 85 03 89

sarlmarronfreres@aol.com

Sarl au capital de 8000 euros - RCS Vienne B39889130900013 siret
T.V.A INTRACOMMUNAUTAIRE FR 11398891309

Terrains de sports

- Rénovation complète des courts : bordure et grillage/reprofilage/couche de désolidarisation/enrobé résine

Coût : 94 612 € HT

Subventions attendues :

- Conseil Général de l'Isère : 20 000 €
- Fédération Française de Tennis : 3 000 €



Autres dépenses



- Réfection de l'accès à un chemin rural depuis la RD37b (limite avec Auberives) : pour chaque commune4 160,65 €
- Réparation conduite Font Cavé : part de la commune (reprise sous le trottoir)1 093,14 €
- Fauchage des bords de route7 352,41 €
- Entretien du réseau d'eaux pluviales1 368,57 €
- Réparation borne incendie944,05 €
- Aménagement paysager du terrain de la Côte5 059,08 €

Services techniques « tiens, une nouvelle tête ! »



Vous le connaissez déjà, **Jean-Michel WILMS** est, depuis novembre 2011, le nouvel agent du service technique. En collaboration avec Jean ALLEON, il assure l'entretien des espaces verts, des bâtiments, de la voirie et des missions de service à la population. Agé de 37 ans, il connaît bien le village puisqu'il y a habité jusqu'à ses 20 ans et en a fréquenté l'école, dont il garde de nombreux souvenirs ! Mécanicien de formation, sa reconversion comme ouvrier forestier à l'O.N.F. lui a permis de revenir sur la commune. Ses passions ? A cette question, son visage s'illumine et avec un grand sourire, il répond : « *mes enfants bien sûr !* » puis il ajoute « *les sports mécaniques, les jeux de petites voitures avec mon fils, le bricolage...* » D'ailleurs, Jean-Michel avoue avoir, parmi ses tâches professionnelles, une préférence pour l'entretien des bâtiments communaux. Nous sommes heureux de l'accueillir parmi les employés municipaux.

TRAITEUR

Le Mijoté d'Antan

Portage de repas à domicile

Particuliers - Personnes Agées - Entreprises
un repas complet élaboré et différent chaque jour

7,50 € TTC* - 7j/7

Cuisine artisanale
pour les buffets, repas de famille...

Et également présent sur vos marchés

6, R.N. 7 **CLONAS-SUR-VARÈZE**
04 74 56 30 93 - lemijotedantan@hotmail.fr

UN PRODUCTEUR POUR LES PARTICULIERS

Les Serres du Grand Lan

Compositions florales toutes circonstances
Plantes vertes et fleuries
Plantes à massifs, géraniums
Fleurs coupées

Rue Lac Jacob 38150 SALAISE SUR SANNE
grandlan@wanadoo.fr

04 74 29 60 86

La Villa de Licinius

Un espace culturel bien vivant

Ouvert à toutes les expressions artistiques...



25 novembre : les « Allées Chantent »

Créées à l'initiative du Conseil Général, les « Allées Chantent » invitent le public à rencontrer la musique dans des lieux inhabituels du patrimoine départemental. En partenariat avec la Commune, elles ont fait escale à Clonas. En cette fin d'après-midi, il fait déjà sombre. A l'intérieur de la Villa de Licinius, seules la Mosaïque et l'Artiste sont éclairées et lorsque le son de la guitare classique emplit l'espace, plus de 100 personnes sont sous le charme des œuvres interprétées par Nelly DECAMP.

18-19 mai : Musée en fête, Nuit des Musées

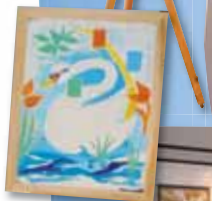
Véronique PÉDRÉRO, de la Compagnie « Poussières d'histoires », se définit comme une « saltimbanque du verbe ». Bonimenteuse-Bonichanteuse, accordéon en bandoulière, elle nous a entraînés pour une balade nocturne en contes et chansons.

16-17 septembre : les Journées Européennes du Patrimoine

Les légendes antiques ont inspiré des œuvres contemporaines : Pierre VALVERDE, Michel BADIN, Claude REVOL (Arts et Expressions), Joelle KOCHA (Les Arts ont dit) ont trouvé un lieu idéal pour exposer leurs créations.

Toge pour les garçons, stola pour les filles, les plus jeunes visiteurs ont pris plaisir à se vêtir à la romaine et à se coiffer de la couronne tressée, symbole d'accueil chez les Romains, qu'ils venaient de confectionner.

Des visites animées à deux voix : Licinia et sa complice Clio invitaient le public à découvrir la vie quotidienne et les activités de Licinius, propriétaire de l'antique villa romaine de Clonas.



SARL DEMOMENT

Rénovations
Auvents
Abris
Zinguerie

Charpente



Couverture

Tél. 04 74 84 98 23
Port. 06 78 84 75 18

8, rue Sainte-Marguerite
38550 CLONAS / VAREZE

CAMPING DES NATIONS



AVEC PISCINE

RN7 - 38550 AUBERIVES/VAREZE

Tél. : 04 74 84 95 13
04 74 84 97 17

Ouvert à la formation, la connaissance...

915 élèves, représentant 38 classes venues de l'Isère, du Rhône et de la Loire ont suivi les ateliers pédagogiques.

« La visite répond tout à fait à nos attentes, tant au niveau des activités proposées qu'aux pistes de réinvestissement qu'elle permet. Le contenu est riche et les animateurs savent s'adapter aux enfants » témoigne une enseignante.



Léa et Marion, deux nouveaux visages à l'accueil de la Villa pendant les congés d'Annick VINCENDON



Le 29 juin, remerciements à l'équipe d'animatrices



Ouverture de la Villa de Licinius

De mai à septembre, du mercredi au dimanche, de 14h30 à 18h30
A tout moment de l'année, sur rendez-vous pour les groupes et les scolaires.

Renseignements :

- Mairie de Clonas au 04 74 84 91 44
annick.clonas@orange.fr
 - www.clonas.fr
- Villa de Licinius au 04 74 87 72 05

La Villa de Licinius est gérée par la Commune, les collections appartiennent au Département de l'Isère. L'animation est assurée en partenariat avec Janus.

Fréquentation d'octobre 2011 à septembre 2012

Musées en Fête.....	145
JEP.....	380
Scolaires.....	915
Groupes.....	198
Groupes « Maison de Pays ».....	185
Individuels.....	465

EURL T.CHAMPIN





Automatismes

PORTES DE GARAGES

manuelles et automatiques

ZA. de Louze
36, Route de Poncin
38550 Auberives/Varèze

☎ 04 74 79 97 72
06 08 58 25 44

BigMat

Matériaux et conseils pour vivre mieux

GIRARDON

www.girardon.fr

<p>CONDRIEU 69420 21-23 Route Nationale</p> <p>Matériaux de construction Fioul - Outillage Libre Service Tél. 04 74 59 52 67</p> <p>Carrelages, faïences et Aménagements Extérieurs Tél. 04 74 59 68 15</p>	<p>AMPUIS 69420 ZA de Verenay</p> <p>Enduits de façade Maison bois / éco-matériaux Tél. 04 74 31 78 07</p> <p>Menuiseries, portes, fenêtres, volets, parquets... Tél. 04 74 78 43 76</p>
--	---




Ouvert aux professionnels et aux particuliers

« Faites du sport »

Retour en images sur le 2 juin 2012...

Une journée organisée par la commune avec le concours de l'US2Vallons et du Tennis Club et la participation d'intervenants extérieurs : Pilat-Camino-Aventure (VTT), Sey Organisation (escalade-tir à l'arc, sarbacane), Home Patoche Cie (arts du cirque).





Services périscolaires

La garderie : un service d'accueil organisé par la commune

La garderie périscolaire est réservée aux enfants fréquentant l'école de Clonas, dont les deux parents travaillent.

Lieu : salle du restaurant scolaire.

Horaires : le matin de 7h20 à 8h20, les enfants sont accueillis par Maryline MOENCH.

L'après-midi, de 16h30 à 17h30 et le soir de 17h30 à 18h, les enfants sont pris en charge par Laurence MOUSSET.

Tarifs : 2.10 € de l'heure et 1.10 € la demi-heure supplémentaire du soir.

Démarches :

- Dossier d'inscription obligatoire à retirer en mairie
- Accueil du matin : sans inscription préalable
- Accueil du soir : inscription une semaine à l'avance.



Le restaurant scolaire

Inscriptions :

- Un dossier d'inscription préalable est à remplir en mairie.
- Une permanence est assurée chaque jeudi, en période scolaire, de 16h à 18h en mairie. Si la fréquentation est régulière, l'inscription peut être mensuelle, trimestrielle ou annuelle.

Attention ! Aucune modification ne sera prise en compte en dehors de ces permanences.

Tarifs :

- Repas enfant : 2.80 €
- Repas adulte : 4.20 €
- Projet d'Accueil Individualisé : 1.25 €

Personnel

- Elisabeth COMTE
- Marie-Hélène PUPAT
- Corinne MERLE
- Latifa ALLEON
- Ludivine CORTOT

Personnel remplaçant

- Françoise GENTIL
- Eliane GARRIDO

Année scolaire 2011/2012

- 11683 repas préparés
- 83 repas servis par jour, en moyenne
- 9.67€ : prix de revient d'un repas
 - 71 % du coût pris en charge par la commune
 - 29 % par les familles.

Règles de vie et de fonctionnement au restaurant scolaire et à la garderie périscolaire



Signatures des règles de vie

Je dois :

- être poli ;
- respecter les animateurs ;
- respecter mes camarades et les aider en cas de besoin ;
- respecter les lieux, le matériel ;
- tenir compte des règles de sécurité sur le trajet, au moment des repas et après le repas ;
- me laver les mains avant de manger ;
- éviter le gaspillage (pain, eau...)

- me tenir correctement ;
- débarrasser la table en fin de repas ;
- ranger le matériel ;
- parler à voix basse.

J'ai le droit :

- de ne pas aimer certains aliments, mais c'est bien de les goûter ;
- de jouer, de prendre des jeux extérieurs avec l'accord des animateurs ;
- d'être écouté, respecté.

Boulangerie Pâtisserie Frachon

Pensez à commander !

1, rue des Platanes
38550 Clonas sur Varezé
04 74 79 12 41

Miel

- Acacia
- Châtaignier
- Forêt
- Fleurs
- Pains d'épices
- Bonbons au miel

Isa PONTET Apicultrice Récoltante

8, ch des Praines - 38550 Clonas/Varezé 04.74.84.85.23



Le relais « L'Arc en Ciel »

Pour un bon accueil de l'enfant, Un trait d'union entre parents et assistante maternelle

Le projet éducatif de l'année a permis un partage enrichissant pour tous.



Avec Guignol aux temps collectifs, les enfants et les assistantes maternelles ont voyagé tout au long de l'année dans de lointains pays (Amérique du Sud, Asie), en musique avec l'intervenante, en chansons avec la chorale, en travaux manuels avec le collage du gentil dragon, en jeux...

Après ces temps collectifs du matin, Martine FERNANDEZ reçoit sur rendez-vous l'après-midi en mairie de Saint-Clair du Rhône : recherche d'un mode d'accueil pour

votre enfant, informations législatives, administratives, pédagogiques, pour un accompagnement tout au long du contrat parent/assistante maternelle.

Tél. 04 74 56 56 74

Service pour les communes de Saint-Clair du Rhône, les Roches de Condrieu, Chonas, Saint-Prim, Saint-Alban, Clonas.

La commune de Clonas participe au financement du Relais Assistantes Maternelles. Pour 2012 : 5 150 €.



Autres contacts utiles

Service « protection maternelle et infantile »

Centre médico-social

31 rue de la Commune - Saint-Maurice l'Exil

Tél. 04 74 11 20 50

■ Puéricultrice : Mme URBAN-CAJAL

■ Médecin : M. FAYARD

■ Sage-femme : Mme FAYARD

(secrétariat : 04 74 87 93 39 ou 40)

Bibliothèque Centre Documentaire

Il était une fois... une semaine à la B.C.D. !

Lundi matin

Rangement, enregistrement et couverture des nouveautés, réparation des anciens livres, décoration de la salle.

Lundi après-midi

Accueil des classes de CM1/CM2 et CP/CE1 par demi-groupes, suivi de la vérification et du nettoyage des livres.

Jeudi matin

Mise à disposition de la bibliothèque pour les maternelles.

Vendredi matin

Accueil des classes de CE2/CM1 et CE1/CE2 par demi-groupes, suivi de la vérification et du nettoyage des livres.

Vendredi après-midi

de 16h30 à 17h30
Ouverture au public.



Equipe de la B.C.D.

Michèle BURY, Françoise GENTIL,
Isabelle PONTET, Françoise THIBAUT

Et dans le courant de l'année...

Choix et achats de livres neufs, vente de livres d'occasion sortis du fonds.

Des semaines bien remplies pour cette équipe de bénévoles dynamiques et fidèles.

Quelques nouveautés

- "Les Lisières" d'Olivier ADAM
- "La Sirène" de Camilla LÄCKBERG
- "La Main rouge" de Romain SARDOU
- "Si c'était à refaire" de Marc LÉVY
- "Kaïken" de Christophe GRANGÉ
- "Les Enfants des Justes" de Christian SIGNOL



A l'école

« Oyez, oyez, Gentes Dames et Nobles Seigneurs du Bourg de Clonas »

« Laissez-moi vous bailler les aventures de vos jeunes jouvencelles et jouvenceaux en ces années 2011 et 2012. »

Ensemble, ils ont convoié avec leurs Maistresses : Dame Chloé, Dame Stéphanie, Dame Cathy et Dame Catherine et leurs Maîtres : Sieur Hans, Sieur Romain et Sieur Dominique, à la poursuite de la Quête de la Cognition. Armés de grimoires, parchemins, plumes et écritoirs, ils ont affronté moult épreuves pour atteindre leur destinée grâce à leurs efforts et leur vaillance.

Remercions avec ferveur toutes les âmes charitables qui ont permis à nos preux combattants et combattantes d'aller au bout de leurs quêtes : les Nobles Dames et Gentilshommes du Sou des Ecoles et du Conseil d'école, Dame Bourgmestre et ses Généraux, les Gentes Dames de la B.C.D., nos deux fidèles et vaillantes Aideresses Dame Laurence et Dame Maryline, ainsi que tous les membres des Mesnies de nos fiers chevaliers et aimables damoiselles.

Les Quêtes historiques pour découvrir, apprendre, enrichir la force de son esprit.

En avril, les 4 classes de l'élémentaire ont franchi les portes du temps et ont vécu une journée au Moyen-Âge au parc « Salva Terra » à Hauterives. En juin, c'est au tour des 2 classes de maternelle de remonter le temps et de vivre leur journée médiévale au Château de Bouthéon à Andrézieux-Bouthéon.



Les Quêtes sportives pour s'engaillardir, montrer sa force et sa bravoure.

En novembre et décembre, avec les 12 séances de natation pour le cycle 2 (CP, CE1/CE2) ;
En mars, avec le courseton à Saint-Maurice l'Exil pour le cycle 3 (CE2/CM1/CM2) ;
Et en juin, avec un parcours dans les arbres à Septème, au parc Cimes Aventure.



Les Quêtes de la fraternité pour partager, protéger, montrer la valeur du cœur.

En septembre, les 6 classes ont participé à l'action « Nettoyons la Nature ».



En novembre, les 4 classes élémentaires accompagnées d'une fanfare et de Dame Christine, grande maîtresse de la Musique, ont participé à la Commémoration du 11 Novembre en donnant un concert en l'honneur des anciens combattants.

Les quêtes de baladins et saltimbanques pour festoyer et s'esbaudir.

En décembre, un spectacle sur le thème du loup (heu ! pardon, du « leu ») a été offert aux enfants de la maternelle et du CP pour leur plus grand plaisir.



En février, comme le veut la tradition, toutes les classes ont festoyé pour le carnaval. Les damoiselles et damoiseaux des 4 classes élémentaires ont dansé et chanté pour leurs plus jeunes compagnons de la maternelle, accoutrés de leur plus beaux atours ; cottes et surcots, bliauds, chaperons, mantels et houpelandes.

En avril, les 4 classes élémentaires rencontrent leurs compères de Saint-Alban et d'Assieu au Sémaphore de Roussillon. Fiers de leurs découvertes musicales médiévales, nos vaillants petits Clonarins ont donné un spectacle digne d'une fête du Moyen-Âge.

En juin, ce sont les petits de la maternelle qui se sont transformés, le temps d'un spectacle, en troubadours et ménestrels et qui nous ont charmés par leur voyage à travers les châteaux.

Pour clore notre épopée moyenâgeuse, nous souhaitons bon vent et bonne fortune à Dame Chloé et Sieur Romain, qui sont partis vers de nouvelles quêtes : apporter leur cognition en d'autres contrées, ainsi qu'à tous nos grands aventuriers qui ont franchis prestement et avec allégresse les portes du collège. Nous sommes fiers d'avoir partagé tant d'aventures avec eux tous.

Fiche d'identité pour l'année 2012/2013

Nombre d'enfants : 160
Nombre de classes : 6

Répartition :

30 PS/MS : Hans FOUCHARD

30 MS/GS : Cathy GIRAUD/
Stéphanie PELISSIER le mardi

Secondés par Laurence MOUSSET (ATSEM)

et Maryline MOENCH (agent d'animation)

23 CP/CE1 : Catherine HAYART
et Delphine BRETEL le vendredi

23 CE1/CE2 : Stéphanie PELISSIER
les lundi et jeudi /

Eléa DUFAU les mardi et vendredi

26 CE2/CM1 : Lionel ABRYS les mardi et
vendredi / Eléa DUFAU les lundi et jeudi

28 CM1/CM2 : Dominique HAYART

L'entretien des locaux est assuré par
Corinne MERLE, Marie-Hélène
PUPAT et Latifa ALLEON.



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : un soutien sur lequel chacun peut compter

A l'image du Père Noël qui dépose les cadeaux au pied du sapin, les membres du CCAS visitent, fin décembre, toutes les personnes âgées de 73 ans et plus, pour la distribution des colis de Noël. Au mois de mars, nouvelle transformation : les voilà serveurs-animateurs, pour le traditionnel repas offert aux habitants de 68 ans et plus.



Mais le CCAS, c'est d'abord **une aide financière** :

- aux personnes en difficulté passagère, en relation avec les Assistantes Sociales de Secteur (voir : « **Autres contacts utiles** ») ;
- pour l'amélioration de la qualité de vie (suite aux dossiers déposés par l'Association des Paralysés de France).

Et c'est aussi **l'interlocuteur pour la mise en place des Services d'Aide à la Personne** :

Pour les personnes âgées et handicapées

Favoriser leur maintien à domicile en proposant selon leurs besoins :

- Une **aide à domicile** qui accomplit les différentes tâches ménagères.

Exemple d'association prestataire : ADPAH...

La subvention versée par la mairie à l'ADPAH en 2012 de 1 620 € correspond à 1157h25 effectuées sur la commune, auprès de 11 personnes.

- Un **portage de repas**

Différentes possibilités sur la commune : Société SODEXHO ou encore Le Mijoté d'Antan...

- Une **téléalarme** qui permet d'améliorer le sentiment de sécurité.

La responsable bénévole à Clonas : Mme Noëlla MONDINO.

Aides financières possibles pour l'ensemble de ces services : prise en charge par les caisses de retraite, les mutuelles, l'A.P.A. (dossier à retirer en mairie)...

Gérer localement le Plan Canicule :

Afin de permettre l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du Plan Urgence Canicule auprès des personnes recensées en Mairie et selon leur demande.

Pour les familles

Faciliter leur quotidien et préserver leur équilibre :

Si vous avez besoin d'aide lors d'une naissance, d'une séparation, d'une maladie ou d'une hospitalisation, des professionnels vous apportent un soutien à domicile adapté à vos besoins :

- Travaux ménagers, entretien du linge et repassage ;
- Aide au quotidien, prise en charge des enfants ;
- Aide éducative auprès des enfants, aide à la personne et à la famille.

Exemples d'associations prestataires : ADF38... TOUT SERV'...

Quelques contacts...

- **ADPAH** : Montée de l'Enclos
Bât B2 Bel Air - 38150 ROUSSILLON
Tél. 04 74 86 55 82
- **ADF38** : Malissol 1 - 1 place Lacépède
38200 VIENNE - Tél. 04 74 57 67 24
- **TOUT SERV'** : 83 av. Gabriel Péri
38150 ROUSSILLON - Tél. 04 74 86 30 52
- **Sté SODEXHO** : 26140 ANNEYRON
Tél. 04 75 31 56 78
- **LE MIJOTÉ D'ANTAN** : 6, RN7
38550 CLONAS/VAREZE
Tél. 04 74 56 30 93

Pour tous renseignements sur l'ensemble des services d'aide à la personne, s'adresser auprès du C.C.A.S. en Mairie au 04 74 84 91 44.

Conseil d'Administration

Présidente : Nadine TRONCIA ■ **Membres** : A.P. CHALVIN, C. CHORON, M. DUMONT, C. GIRAUD, M. LONGEAN, S. DUTOUR, A. FIGUET, N. MONDINO, L. TOMMASINI, A.M. VALLET

Autres contacts utiles

- **Conseil Général - Maison du Territoire de l'Isère Rhodanienne**
Coordination Territoriale pour L'Autonomie - 3, quai Frédéric Mistral BP 222 - 38217 Vienne cedex - Tél. 04 74 87 93 30
Fax 04 74 87 93 31 sce.aut04@cg38.fr
Permanences du lundi au vendredi de 8h15 à 12h30 et de 13h15 à 17h.
Par téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.
- **Assistants Sociales de Secteur**
 - Pour les personnes isolées, jeunes et couples sans enfant, Madame PEYRACHE - 7, rue du 4 Septembre
Le Péage de Roussillon - Tél. 04 74 86 28 92
 - Pour les familles avec enfants, Madame MOLARD
31, rue de la Commune - St Maurice l'Exil - Tél. 04 74 86 34 95
- **Conseillère en économie sociale et familiale**
Gestion de budget - Mme BREYNAT
7, rue du 4 Septembre - Le Péage de Roussillon - Tél. 04 74 86 28 92
- **Pour les personnes affiliées au Régime Agricole - MSA**
Mme DUMOULIN - Tél. 04 74 20 25 60
Permanence téléphonique tous les lundis matins.

Naissance d'une commune

8 octobre 2012, le village retrouve l'accès à sa mairie après neuf mois de travaux de rénovation et de restructuration. Si la façade principale est restée familière, l'aménagement intérieur révèle l'évolution du bâtiment et son adaptation aux besoins liés à l'administration d'une commune de 1 500 habitants. Au fil des semaines, voyant les habitants, le personnel communal, les élus s'approprier à nouveau la « Maison Commune », nous avons voulu remonter aux sources de l'administration communale et mesurer le chemin parcouru. Sans être passéistes, mais un peu curieux tout de même, nous avons ouvert les archives communales...

Nous sommes en l'an IX de la République, Clonas, petit village de 244 habitants est devenu une commune à part entière... Ce 15 pluviôse (janvier 1801), Marc Colombat, nommé maire par le Préfet, reçoit dans sa demeure, à défaut de maison commune, les citoyens André Joly, Claude Guillot, Louis Palandre, Jean Tesseyre, Jean Veyret, Michel Vallet, Louis Peloux, nommés conseillers municipaux.

La réunion commence par une prestation de serment. Chacun se lève et déclare avec gravité : « Je promets fidélité à la Constitution et je promets de remplir avec fidélité les devoirs imposés par la Loi. » La séance peut alors débiter... Le Maire demande à son Conseil de délibérer sur les arrêtés préfectoraux ou les états budgétaires annuels. Après avoir éclairci sa voix, « Voici l'état des recettes : produits des cinq

centimes additionnels sur les contributions foncières personnelle et mobilière : 175.80 francs + montant du dixième du droit des patentes : 2.40 F soit un total de 178.20 F. Maintenant, les dépenses indispensables : appointement du greffier : 80 F, frais de bureau : 23.20 F, salaire du mandeur-porteur de paquets : 48 F, frais de registres pour l'Etat Civil : 18 F, abonnement au bulletin des Lois : 6.20 F, entretien de la fontaine et du toit qui la couvre : 3.00 F, soit un total de 178.20 F. » « Le budget est équilibré mais la commune a des besoins pressants pour réparer ses chemins vicinaux, ou encore les réparations des murs qui closent le cimetière ! Ils sont dégradés au point que les bestiaux y entrent et sortent à gré ! » « Certes, nous n'avons pas assez de recettes. Je pense que les améliorations de nos revenus ne peuvent provenir que du fermage des biens communaux de Louze. »

Pendant 18 ans, Marc Colombat sera, pour Clonas, l'agent de l'Etat chargé de remplir les fonctions administratives. Il devra notamment appliquer la loi du 15 septembre 1807 qui ordonne l'établissement d'un cadastre général parcellaire. Cette opération prévoit l'arpentage et l'évaluation des parcelles de toutes les communes (en vue de la levée de la contribution foncière).



Plan cadastral parcellaire de la commune établi par M. Drevet, géomètre, terminé sur le terrain le 27 octobre 1813.



Marc Colombat, 1^{er} Maire de la commune de Clonas
Comme son père, il est un riche négociant drapier à Vienne. Depuis 1791, il est l'époux de Julie Gouiat de Grandpré, fille de Charles Gouiat de Grandpré, bourgeois du Colombier, paroisse de Saint-Maurice. Un de ses fils, Marc Colombat de l'Isère, né en 1797 à Vienne, médecin spécialiste des troubles de la voix et de la parole, invente le terme orthophonie pour désigner leur correction. En 1830, il crée, à Paris, l'Institut orthophonique. Il publiera plusieurs ouvrages et sera décoré de la Légion d'Honneur.



Le 28 pluviôse de l'an 9, Marc Colombat, maire et père, inscrit sur le registre d'état-civil la naissance de son fils Marie-Joseph, né à Clonas.

Presbytère - 1er bâtiment communal - parcelle (169)



Depuis 1803, le maire doit appliquer le Concordat* qui lui impose d'assurer l'entretien de l'église et du presbytère et de trouver les moyens de compléter le traitement du curé.

A Clonas, le Presbytère appartient à quatre propriétaires ; le traitement versé au prêtre par la commune est de 400 F auxquels s'ajoutent 100 F pour son logement.

9 mai 1830 – Voilà bientôt dix ans que M. Dorey est maire. Régulièrement, les habitants lui réclame le rachat de la cure de Clonas. Et aujourd'hui... « La commune souhaite racheter le presbytère actuellement entre les mains de quatre propriétaires. Ils le remettraient pour 2000 F ce qu'il leur a coûté. »

12 février 1832 – Les conseillers et les plus imposés doivent émettre leur avis sur le financement : « Cette acquisition est un avantage tant pour le service des écoles primaires que pour le logement à venir du desservant ou l'utilité dont elle est devenue pour le service de l'administration. Aussi, je propose de s'assurer le supplément des ressources nécessaires par un vote de 1800 F qui se répartirait

au marc le franc** en 4 années. »

Proposition adoptée à l'unanimité.

Depuis la signature de l'acte d'acquisition, le conseil se rend régulièrement au presbytère et constate son très mauvais état. Ce bâtiment devant être approprié au Service de l'Ecole, des travaux devront être prévus.

18 novembre 1837 – « Messieurs, le desservant ayant cessé ses fonctions, Monseigneur l'évêque de Grenoble autorise notre commune de 450 âmes, à avoir un prêtre sous certaines conditions. » Ils écoutent puis... « Le presbytère lui sera cédé pour lui servir de logement et son traitement prévu à 500 F, sera fixé à 700 F, comme le demande Monseigneur l'évêque. »

* Concordat : signé en 1801, il met fin à 20 ans de conflit religieux.

** Au marc le franc : au prorata du montant de la créance.

Jusqu'en 1838, devront cohabiter dans cette cure vétuste, l'école, l'instituteur, l'administration communale et le curé. La commune doit assurer l'entretien du bâtiment et du mobilier scolaire, mais ces travaux seront sans cesse repoussés.

Maison d'école avec mairie - Seconde acquisition pour un bâtiment communal - parcelle (45)

Le Service de l'Ecole Primaire donne bien du tourment à Monsieur Dorey ; pratiquement tous les mois, il doit réunir le conseil municipal pour avis sur l'état de l'instruction dans la commune, les réparations au presbytère, la confection de bancs et de tables, les secours aux indigents pour l'instruction de leurs enfants.

En juin 1833, la loi Guizot confie la responsabilité de l'enseignement primaire aux communes (il sera étendu aux filles en 1836).

3 février 1833 – « Notre école primaire a pris, cette année, un accroissement considérable rendant susceptible de quelques dispositions nouvelles le local qui lui est affecté. Aussi, nous demandons au gouvernement un secours de 600 F. »

11 août – Le maire fait état d'une circulaire préfectorale : « Toute commune a l'obligation de s'imposer extraordinairement pour assurer à dater de 1834 un logement, une école et un traitement de 200 F à l'instituteur. Or, en mars, nous n'avions demandé à M. le Préfet qu'une somme de 150 F. » « Parce que les instituteurs qui fréquentent nos communes rurales n'y séjournent jamais plus de 6 mois ! Et que cette somme semblait devoir suffire pour l'indemniser des soins qu'il donnerait à un certain nombre d'indigents. » « Et puis tant est forte chez nos agriculteurs, l'habitude qu'ils ont d'utiliser leurs enfants. Ils regardent comme un grand sacrifice une partie des six mois pendant lesquels ils fréquentent l'école. » « Nous devons fixer le prix mensuel qui serait payé à l'instituteur pour chaque élève. Je laisse la parole à monsieur l'adjoint. » « L'instituteur a divisé les élèves en trois classes et a fixé un prix par élève : les "commençants" ne s'occupant que de la lecture : 1 F, ceux s'occupant de lecture et d'écriture : 1.25 F et enfin, ceux y joignant le calcul et le complément de toute l'instruction élémentaire : 1.75 F. »

Après avoir donné leur accord, les conseillers confirment le choix du maire pour l'admission gratuite à l'école de 15 enfants de parents peu fortunés.

12 septembre 1838 –

Maître Pérouse, commissaire administratif délégué par M. le Sous-Préfet, participe à la réunion du conseil : « En vertu de la Loi du 28 juin 1833 sur l'instruction primaire, chaque commune doit avoir une Maison d'Ecole lui appartenant dans le délai de six années. Donc, je vous rappelle que le délai expire en 1839. » « Rien ne serait plus avantageux à la commune que de posséder un local pour l'instruction primaire. » « Outre cette destination spéciale, il pourrait encore lui offrir une salle pour la tenue des séances du Conseil Municipal et un dépôt pour ses archives. »

Le maire, Monsieur Pithiot, poursuit : « Je propose la maison du Sieur Champin dont le prix convenu avec lui est de 800 F. Les réparations à y faire pourraient s'élever à 2000 F, soit un total de 2800 F. » « Nous serons alors obligés d'asseoir cette dépense sur la vente d'une partie des biens communaux de Louze. »

Tout ne se passe pas comme prévu : la vente des communaux ne peut se faire, les réparations sont retardées en attente de secours, de dons...

Construction d'une église - parcelle (173)

Clonas dispose alors d'une église et d'un cimetière (parcelles (166) et (167)).

7 mars 1841 – M. de Latourne Sylvain, maire depuis cinq mois, engage la commune dans une grande aventure : « Vous savez comme moi que l'église menace ruine depuis longtemps. Par conséquent, il est extrêmement dangereux pour la population de s'y assembler. En second lieu, ladite église est de beaucoup insuffisante pour contenir la population. » « Le budget ayant un déficit, nous devons demander l'autorisation de vendre une partie des biens communaux pour faire reconstruire l'église avec agrandissement. »

18 février 1842 – Une déception : le conseil voulait construire la nouvelle église à l'emplacement de l'ancienne, mais... « Le Sous-Préfet trouve cet emplacement trop proche du chemin public, l'évêque déclare qu'il n'est pas convenable au culte religieux de la bâtir au même endroit que la précédente. » « On pourrait acheter au prix de 800 F, 850 m² de la propriété du Sieur Guillaume Champin, au nord du presbytère ! » « Ils seront payés par la commune sur les fonds provenant de la vente des biens communaux. »

7 mars 1842, en présence de l'architecte, M. Haour, M. de Latourne et son conseil examinent les plans de l'église et consultent le devis qui s'élève à 14 600 F.

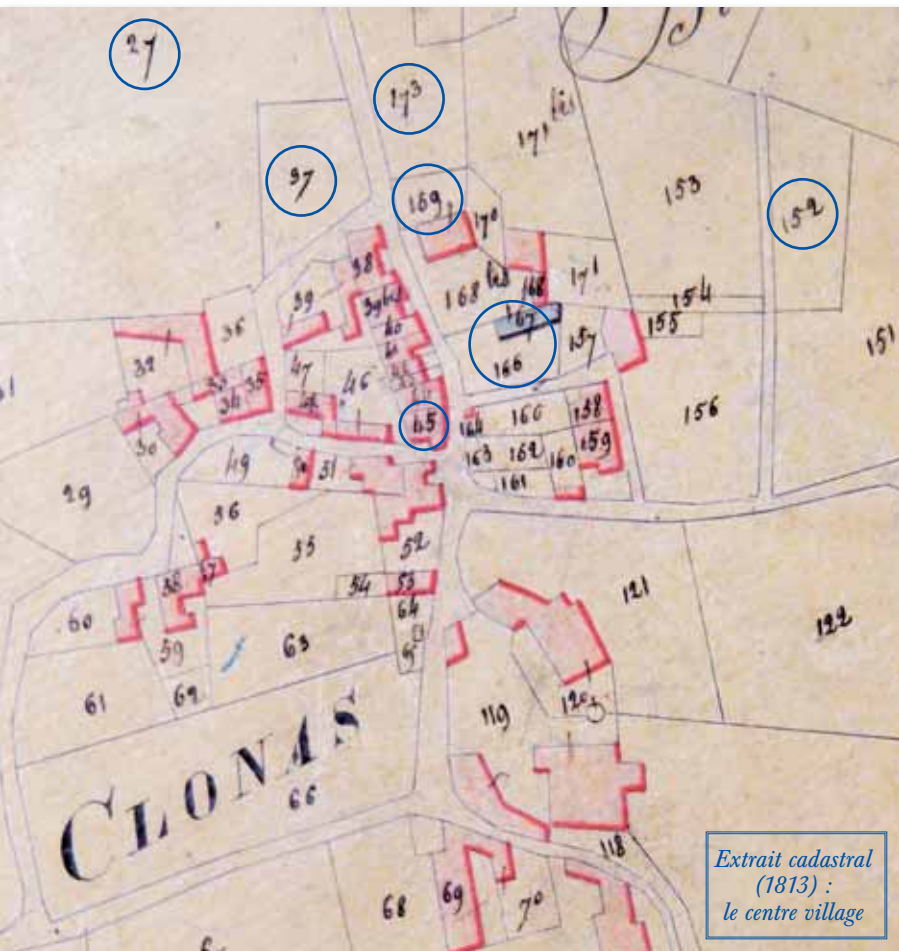
2 juillet 1844, alors que l'église sort de terre... « Eprouvés par plusieurs pertes à la suite des eaux abondantes des années précédentes et surtout, cette année, par la gelée des mûriers et de la vigne, principales récoltes du pays, les habitants sont incapables de supporter une augmentation d'impôts... » « Quant à la commune, chargée en plus de l'imposition extraordinaire pour la rectification de la Route Royale de Lyon Antibes*, elle a été obligée de faire retrancher au devis estimatif concernant la nouvelle église deux parties essentielles : le clocher et la sacristie et de se borner à la construction de la seule nef. »

5 juillet 1846 – L'avenir s'éclaircit... « Afin de se procurer des ressources pour faire achever l'église et réparer le presbytère, le Sous-Préfet nous donne l'autorisation d'affirmer promptement nos terrains communaux composés de 75 parcelles, soit 41 ha de terre labourables pas nécessaires à la dépaisseur des troupeaux. »

* Route Royale de Lyon-Antibes : Route Royale à la Restauration, Route Impériale sous l'Empire devenue Route Nationale N° 7.

L'église est terminée en 1848 mais pendant trois ans, elle est utilisée sans clocher. La décision de la construire est prise le 23 mars 1851 car le conseil municipal juge que cela porte préjudice au pèlerinage de Sainte-Marguerite. Mais en 1853, il faudra le renforcer : il menace de s'écrouler.

de travaux, d'acquisitions, de constructions...



Extrait cadastral (1813) : le centre village

Nouveau cimetière - parcelle 152

13 février 1859 - « Messieurs, avant de délibérer sur la nécessité d'acquérir un terrain propice pour l'établissement d'un nouveau cimetière, je tiens à vous rapporter les propos du fossoyeur qui ne peut plus faire de fosses dans ce cimetière sans rencontrer des cercueils encore intacts. » « Evidemment ! Ce cimetière ne fait que 3 ares ! Le Sieur Berger nous propose sa vigne au mas de Borborey d'une surface de neuf ares au prix de 900 F payable dans 6 ans. » « Réserveons l'emplacement de l'ancien cimetière pour y établir une place publique. »

Construction d'une maison d'école pour 40 garçons et 40 filles avec mairie - parcelles 37 et 27

Les lois scolaires de 1881 et 1882 instaurent l'enseignement primaire gratuit, laïque et obligatoire.

19 juin 1881 - Jean-Louis Martin, nouvellement élu maire déclare : « Messieurs, le Préfet invite le conseil à donner son adhésion pour la création d'une maison d'école. » « Bien sûr il y a urgence de construire une maison d'école mais notre commune est depuis quelques années très éprouvée par la pénurie des récoltes. Sans parler des ravages exercés par le phylloxéra

sur les vignobles ! » Tous approuvent l'air grave : « Nous émettons alors le vœu que, pour voir se réaliser cette création, le Département vienne en aide à notre commune. »

22 janvier 1882 - Ils sont 19 dans la salle du conseil : 10 conseillers municipaux dont le maire et 9 les plus imposés. « Je vous invite à vous prononcer par vote sur l'emplacement de la Maison d'Ecole, soit pour Clonas, soit pour Vauvillon. » « Pour Clonas, en face de l'Eglise : 14 voix ; pour Vauvillon : 4 voix et un bulletin blanc. En conséquence, l'emplacement est définitivement accepté pour Clonas. » Ce sera le terrain du Sieur Henry.

14 février 1884 - Ils ne sont que six autour de la table. Pourtant tous s'étaient engagés dans ce merveilleux projet... « M. l'Inspecteur d'Académie expose dans sa lettre que l'emplacement est très convenable, les plans bien conçus, mais prie le Préfet de nous inviter à faire réviser le devis par l'architecte. »

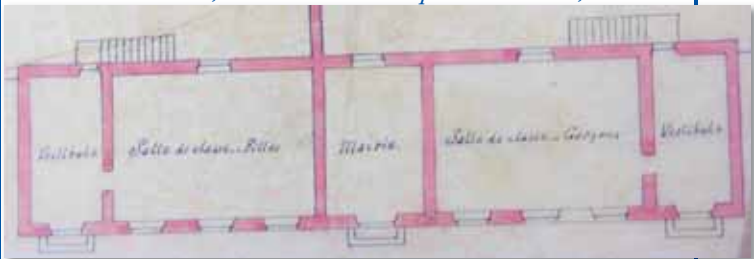
28 octobre 1885 - Réunis le matin afin de bénéficier de la lumière du jour, ils étudient le nouveau projet de plan du groupe scolaire. « Par rapport au premier projet, nous remarquons avec satisfaction : la suppression des logements en pavillons pour les mettre au premier étage, mais remarquons avec peine : la suppression des salles à manger et qu'il a laissé en saillie la salle de la mairie. » « Ça défigure la façade du bâtiment et ça coûte plus cher ! » « Et en employant en grande partie du pisé de terre, très bon ici, on construit à bon marché. » « Nous sommes d'avis que, par économie forcée, l'architecte nous soumette un nouveau projet de groupe scolaire rectangulaire à un étage et à façade régulière sur une même ligne droite et ne dépassant pas la somme de 28000 F (non compris le prix de l'emplacement et la mairie) et se composant : au rez-de-chaussée, de deux salles de classe aux extrémités et la salle de mairie au milieu avec les escaliers, entre la mairie et les salles de classe ; au premier étage, de deux petites cuisines avec salles à manger et le reste en chambres à coucher plutôt nombreuses que grandes ». Les conseillers demandent alors à

M. Palandre, secrétaire de séance, de souligner certains termes ou mots qu'ils considèrent importants.

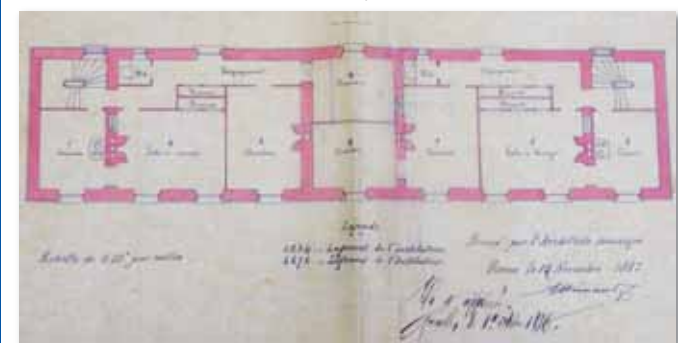
6 juin 1886 - L'assemblée examine les nouveaux plans et devis d'un montant de 29000 F. « Messieurs, le Conseil d'Etat est fermement opposé à tout recours au crédit au-delà de trente ans. Aussi, je vous propose de contracter un emprunt de 28000 F sur trente ans. Et pour le remboursement de la partie à la charge de la commune, nous votons une imposition extraordinaire et annuelle de 616.20 F. »

La construction est achevée en 1889, le village compte alors 500 habitants.

Plans dressés à Vienne, le 14 novembre 1885 par M. Allemand, Architecte.



Rez de Chaussée : salle de classe filles, mairie, salle de classe garçons.



1^{er} étage : logements institutrice (1-2-3-4) et instituteur (5-6-7-8).



1883 - Premier projet



Plan d'alignement



Extrait du plan d'alignement

30 novembre 1862 – Comme souvent, la séance a été consacrée aux huit chemins vicinaux à usage commun. Leur entretien représente un souci permanent pour la commune et une charge très lourde pour les habitants. Ils doivent contribuer manuellement ou financièrement à leurs réparations. « Nous avons encore à délibérer pour les voies du village pour lesquelles il n'existe point d'alignement. Que pour prévenir diverses réclamations et protestations relatives aux alignements, il est urgent que la commune fasse dresser un plan des rues dans l'intérieur du village telles qu'elles existent actuellement. M. Levet, géomètre à Clonas, pourrait faire ce travail. »

Pour chacune, une largeur de 6 mètres a été fixée, tout compris fossés ou rigoles. Trois d'entre elles n'ont qu'une largeur de 4 ou 5 mètres.

Chemins de grande communication

14 bis « Le Péage/Les Roches » (Futur CD4)

4 mai 1836 – « Un Grand Chemin Vicinal va être établi ! Ce sera un embranchement sur le chemin de Champier à Sablon qui partira de Salaise jusqu'aux Roches. Les communes traversées vont y trouver un grand intérêt. La commune s'engage à faire sur le tracé de cet embranchement, tous les ouvrages nécessaires pour le mettre en état de bonne viabilité et à céder, sans indemnité sur son territoire, tous les terrains nécessaires à son élargissement de six mètres. »

Route Royale de Paris à Antibes n° 7 (Future RN7)

21 juin 1841 – « Reconnaisant l'utilité générale de la rectification de la route et malgré l'insuffisance des ressources de la commune, nous adoptons purement et simplement la subvention de 3000 F payée, par cinquième, sur les cinq exercices suivants. »

Voie ferrée « Paris-Lyon-Marseille » (rive droite ou rive gauche ?)

19 octobre 1850 – « Nous devons donner notre avis sur le tracé de chemin de fer de Lyon à Avignon dans la partie comprise entre cette première ville et Condrieu. » « La rive droite est parfaitement desservie par une route départementale de construction nouvelle ! » « Exactement et les intérêts départementaux qui nous paraîtraient lésés par cette adoption nous font devoir d'élever la voix en faveur d'un tracé sur la rive gauche. »

Mai 1876 – « Nous émettons le vœu que la Compagnie du chemin de fer pour Lyon la Méditerranée, fasse construire une gare sur le passage à niveau de la route départementale n° 24 de Chavanay à la route nationale n° 7... » « Ce vœu est d'autant plus fondé que le point indiqué partage la

distance entre les gares du Péage de Roussillon et des Roches de Condrieu distantes de 10 km au moins. »

Malgré les renouvellements de ce vœu, il leur faudra attendre 1894 pour que les trains fassent halte à Clonas.

Pont de Chavanay

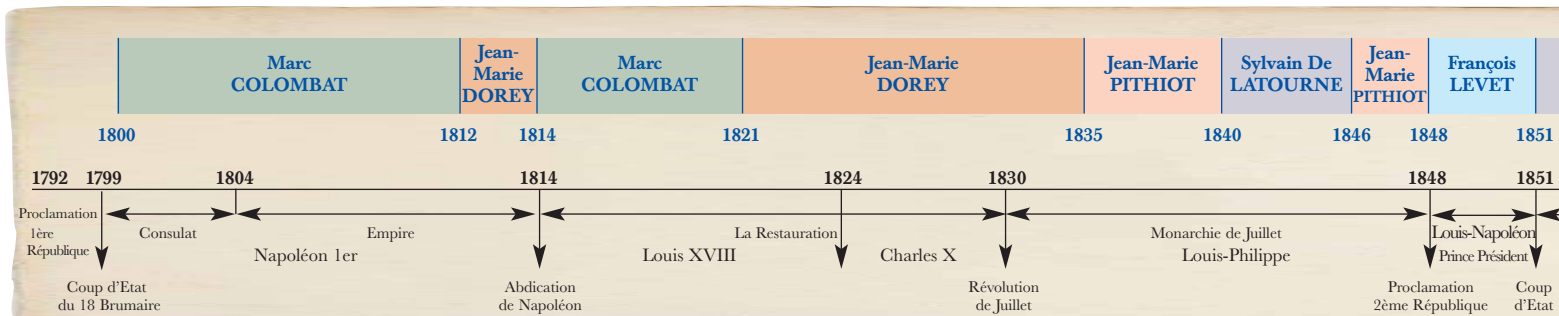


10 février 1861 – « J'ai une grande nouvelle à vous annoncer : il est question d'établir un Pont sur le Fleuve du Rhône en face du populeux village de Chavanay dans la direction de la route départementale n° 7. » « Ce pont serait d'une utilité majeure. Il reliait tous les riches versants du Mont Pilat où se trouvent de nombreuses communes très opulentes, très industrielles et très commerçantes avec les productives plaines de cette partie des cantons de Roussillon et Beaurepaire, lesquelles communes n'ont pas de communication de ce côté du Rhône, faute d'un pont ! »

Liaison Pont de Chavanay à la RN7 à Auberives (Future RD37b)

8 juin 1873 – « Deux tracés nous sont proposés : l'un passant par les prairies à environ un km du village (ndlr : chemin des Près, future route du Sablon), l'autre effleurant à peine le village et plus long de 710 mètres. » « Nous rejetons ce projet et ne jugeons pas à propos d'imposer à la commune de lourdes charges pour une route qui ne passerait pas dans le centre du village et nous émettons le vœu qu'un nouveau tracé dans ce sens soit mis à l'étude. »

Toutefois, en novembre 1875, la commune donne son accord pour un tracé qui passe légèrement en dessous du village.



mais aussi de vie quotidienne

*Peu de joies et beaucoup de tourments : guerres, intempéries...
Rien n'est épargné aux villageois écrasés par les impôts*



4 août 1802 – C'est l'été et la fête au village. Bonaparte a été proclamé Premier Consul à vie. A quatre heures du soir, les notables, fonctionnaires publics, habitants de Clonas... tous se retrouvent dans la petite église pour écouter chanter le Te Deum.

1803 – Napoléon Bonaparte est en guerre contre l'Angleterre. Le maire, le visage tendu donne lecture de la lettre du ministre de l'intérieur, puis déclare : « *Au nom des habitants que je représente, jaloux de concourir à la prospérité de la France, au maintien de sa gloire, à l'augmentation de ses victoires, ils feront tous les efforts et sacrifices possibles pour seconder les intentions du Gouvernement, quoique bien épuisés par les considérables pertes de récolte essuyées par cette commune.* »

28 mars 1814 – M. Dorey, encore tourmenté, relate sur le registre des délibérations, les événements qui se sont déroulés depuis le 22 mars : « *Les Autrichiens et Russes sont entrés à Lyon, et la troupe française commandée par le Maréchal Augereau a battu en retraite et ce faire jusqu'à passé Valence, ayant logé dans toutes nos communes, nous les avons mille le 23 qu'il a fallu nourrir, et le lendemain sont partis. Le surlendemain, l'armée autrichienne a campé en Louze, et les éclaireurs y faire des réquisitions, boire et manger, et finir par piller toute ma maison. Ensuite qu'appréciation faite au plus juste, ils m'ont mangé, bu et volé pour plus de 8000 F jusqu'à prendre sur eux ma montre en argent...* »

Printemps 1831 – Le maire est inquiet, de violents murmures se font entendre, les finances de la commune sont au plus bas et pourtant... « *Par circulaire préfectorale, il nous est demandé de voter des dépenses imprévues, alors que les récoltes ont été anéanties à deux reprises par la grêle.* » « *Jetant la commune dans une détresse d'autant plus sensible pour nos petits agriculteurs, seule classe qui domine à Clonas, que l'impôt est écrasant. Les trois contributions foncières qui étaient de 350 F s'élèvent aujourd'hui à 900 F ! Il est donc facile d'en juger le mécontentement !* »

10 août 1851 – « *Messieurs, comme vous le savez, le 8 juillet, la grêle ayant écrasé les récoltes, grand nombre de familles se trouvent réduites à la plus grande misère.* » « *Et bien des malheureux se trouveront sans pain l'hiver prochain* » complète, d'une voix accablée un conseiller. « *Nous devons aviser au moyen d'apporter tous les soulagements possibles à d'aussi grandes infortunes.* »

8 novembre 1870 – 7 heures du soir, le citoyen Levet est grave : « *La commission doit délibérer sur les moyens de fournir la somme de 1350 F de contribution que la commune est appelée à fournir pour les dépenses d'habillement, d'équipement et de solde de la garde nationale mobilisée du département.* » « *Les besoins réclamés par la défense nationale sont si impérieux par suite de l'invasion persistante de l'étranger, que la commune ne doit reculer devant un sacrifice pouvant lui en éviter de plus regrettables.* » « *Donc, votons patriotiquement et sans réserve la somme de 1350 F, laquelle sera prise sur les fonds alloués pour l'élargissement et l'alignement des rues du village.* »

9 novembre 1879 – « *Les fermiers des fonds communaux réclament une diminution sur leur prix de ferme en appuyant leur demande sur les désastres occasionnés par la grêle, qui a détruit tout ou partie de leur récolte.* » « *Nous sommes d'avis d'accorder 1/6^{me} de diminution du prix du fermage.* » « *Pour éviter d'augmenter les impôts, nous supprimerons pour un an le traitement du garde champêtre qui ne sera nullement froissé de cesser ses fonctions pendant un an.* »

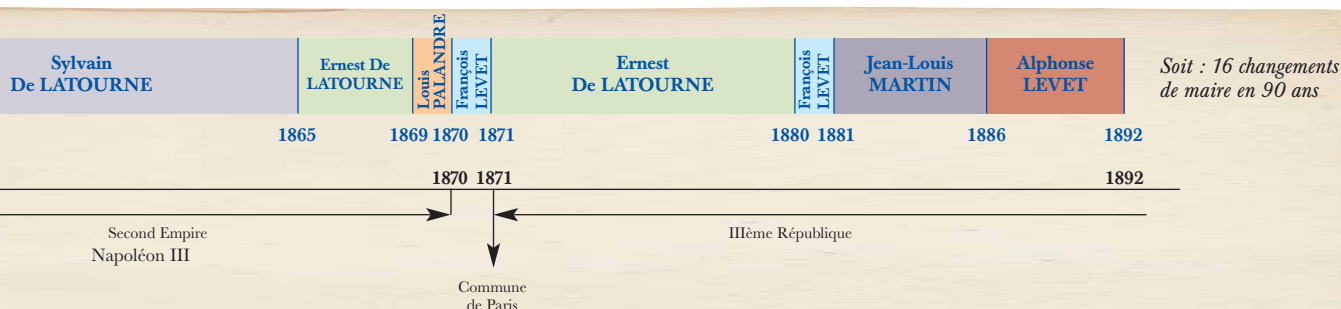
15 août 1880 – « *Cette somme (subvention pour chemins vicinaux) pourrait également servir à faire travailler, à la mauvaise saison, les malheureux de la commune, en très grand nombre à cause des désastres occasionnés par la grêle et la gelée de l'hiver dernier.* » « *Sinon, ces infortunés se verraient obligés de s'expatrier une bonne partie de l'année, faute de travail dans notre commune, dans des pays plus heureux pour gagner leur subsistance.* »

Tout au long du XIX^{ème} siècle, des révolutions, des guerres, des régimes politiques différents se succèdent avec des périodes plus ou moins autoritaires en matière de libertés publiques et locales. A la révolution, les « communes » ont remplacé les « municipalités » sur le territoire des anciennes « paroisses ».

- **Loi du 28 pluviôse de l'an VIII : réorganisation de l'administration locale.** Les maires et les adjoints sont nommés par le préfet. Les maires sont des agents de l'Etat chargés de fonctions administratives : état-civil, police, répartition des impôts. Les budgets municipaux sont arrêtés par les préfets.
- **Lois Guizot du 21 mars 1831 : début de démocratisation des institutions locales.** Les citoyens les plus imposés élisent les conseillers municipaux. Le maire et ses adjoints sont nommés par le préfet parmi les conseillers municipaux. Le maire reste l'agent de l'Etat sous la surveillance du sous-préfet.
- **Lois municipales du 28 mars 1882 :** les maires et les adjoints sont élus par les conseils municipaux.
- **Loi du 5 avril 1884 : organisation territoriale de la démocratie locale à l'échelon de la commune :** le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Documentation

- Registre d'Etat-Civil 1793-1807
- Registres de délibérations : de l'An 9 (1801) à 1894
- Cadastre Napoléonien (1813)
- Plan d'alignement du village de Clonas (1865)
- « L'Etat face au pouvoir local » de Pierre Deyon
- « Chronologie illustrée de l'Histoire universelle » Ed. Eclectis





Comité des fêtes

Une équipe soudée pour animer la vie locale

Le Comité des Fêtes se compose d'une quarantaine de bénévoles dynamiques qui proposent, dans la bonne humeur, de nombreuses animations pour notre village.

Nos manifestations sont festives, culturelles, très diversifiées et attirent un large public. Notre foyer qui, certes, n'a plus la capacité d'accueil suffisante, permet néanmoins de réaliser des soirées très intimes et conviviales, telles que :

- la « Soirée Beaujolais » qui a connu encore un vif succès avec sa dégustation de produits régionaux et son ambiance festive ;
- la soirée musique et magie qui nous a enchantés par son originalité ;
- la chaleureuse soirée Latino et son initiation à la salsa.

En décembre, comme chaque année, nous avons organisé le Téléthon avec la Société de Chasse et les Anciens d'Algérie.

En juin, nous avons clôturé la saison par la Fête de la Musique à Chuzay, formidable réussite grâce à la participation bénévole de nombreux groupes de musique que nous remercions.

2012-2013 sera encore riche en évènements, avec notamment la deuxième édition de notre journée modélisme à Chuzay, le premier dimanche de juin. Nous espérons vous satisfaire dans nos différentes manifestations et vous attendons toujours aussi nombreux. Un grand merci à la municipalité pour sa subvention, à l'équipe du comité et à vous tous qui participez à nos activités !



Fête de la Musique



Bureau

Président : Albert FIGUET ■ **Vices-Présidents :** Michèle LONGEAN, Chakib MERNISSI ■ **Secrétaires :** Chantal CRUYPENINCK, Chantal BAYLE, Nadine CHAMPION ■ **Trésoriers :** Alain ROBERT, Henri NECTOUX ■ **Photos-Internet :** Michèle et Marc LONGEAN, Bruno CRUYPENINCK

Avec le décès d'Andrée BEBNOWSKI, nous perdons une amie fidèle, dévouée, joviale et toujours prête à rendre service. Andrée a rejoint le Comité des Fêtes dès sa création. Dans nos diverses manifestations, elle excellait à la préparation des repas où elle pouvait exercer tout son talent de cuisinière. Nous exprimons à Jean et à sa famille toute notre amitié et notre sympathie.

Anciens Combattants Prisonniers de Guerre Algérie - Tunisie - Maroc

"A nous le Souvenir, à Eux l'immortalité"

Cérémonies célébrées en 2011-2012

A Clonas :

- 11 novembre exceptionnel avec l'harmonie d'Assieu et les enfants des écoles qui chantent la Marseillaise ;
- 19 mars, avec Le Souvenir Français, les élus, les enfants des écoles, la population, les drapeaux des comités de Vernioz, Roussillon, Péage de Roussillon et les Côtes d'Arey ; remise de médaille « Reconnaissance de la Nation » à Bruno CHORON ;
- 8 mai, cérémonie très bien suivie par tous ;
- décembre : participation au Téléthon.

A l'extérieur :

- 29 avril à Vienne : cérémonie en souvenir des héros de la résistance et des victimes de la déportation ;
- 8 juin à Vienne : célébration de la journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine ;
- 18 juin à Vienne : commémoration de l'Appel du Général de Gaulle ; à Vernioz, cérémonie au Biberot ;
- 30 juin à Cour et Buis : dépôt de plaque au monument aux morts en hommage aux 30 000 soldats morts pour la France en Algérie, Tunisie et au Maroc ;
- 1^{er} juillet aux Côtes d'Arey : commémoration du massacre du Suzon ;
- 21 juillet à Pisieu : dépôt de plaque en souvenir du cessez-le-feu en Algérie, avec remise de médaille militaire ;
- 1^{er} septembre : 68^{ème} anniversaire de la Libération de Vienne.

Toute l'année : participation aux 5 réunions de Secteur de la FNACA.

« Les Morts n'ont plus que les Vivants pour ressources.
Nos pensées sont pour Eux les seuls chemins du jour. » Paul Valéry

Les responsables

Joanny ALLEGRE - Tél. 04 74 84 90 32
Marc SERVY - Tél. 04 74 84 94 63



Club Les Dynamiques

Une année rythmée, dans la convivialité

Tous les jeudis à 14h, c'est une tradition bien ancrée, les adhérents et amis se retrouvent à la Salle Pilat, impasse des écoles ; ils échangent leurs idées, leurs joies et leurs peines à l'occasion du goûter, à 16h.

Sortie et repas de fin d'année



Au fil de l'année 2012 :

- 5 janvier – Tirage des Rois et Reines
- 8 février – Repas et réunion au Foyer, vente publicitaire
- 18 mars – Belote de printemps : un beau succès
- 3 mai – Sortie-voyage au Lac de Paladru
- 12 juillet – Belote champêtre à l'étang de Chuzy

Bureau

Présidente : Mme FORAY ■ Secrétaire : Mme DUGUA
 Secrétaire-adjointe : Mme TOMMASINI ■ Trésorière : Mme MOREL

Fin juillet et août : relâche

- 6 septembre – reprise des jeudis conviviaux
- 14 octobre – Belote d'Automne
- 13 décembre – Sortie et repas de fin d'année à Vogüe en Ardèche
- 20 décembre – Assemblée Générale, goûter de Noël avec la venue du C.C.A.S, qui offre aux « anciens » les gâteries de Noël.

Nous accueillerons avec plaisir toutes les personnes qui voudraient se joindre à nous. A bientôt !

Une pensée pour notre doyenne, Marguerite PERROUD, qui nous a quittés le 27 février 2012.



Le Sou des Ecoles

Un soutien précieux pour les activités des enfants

Le Sou des Ecoles est une association loi 1901, gérée par des parents bénévoles. Elle a pour but de promouvoir et de participer aux activités culturelles et sportives, en collaboration avec les enseignants, à destination de tous les enfants de l'école.

Chaque année, l'association organise des manifestations afin de récolter des fonds, dans le but de soutenir les projets de l'école et de réduire la participation financière des familles.

Ainsi, en 2011/2012

Pour les maternelles :

- achat de matériels, spectacle de Noël et visite du château d'Andrézieux Bouthéon dans la Loire.

Pour les élémentaires :

- cycle piscine des CP et CE1 (transport), rencontre musicale au Sémaphore, visite à Salva Terra, village médiéval et sortie accro branche à Septème ;
- achat d'un cadeau de fin de cycle élémentaire pour les CM2.

Nous remercions les parents, les enseignants et la mairie pour leur soutien et vous présentons, à toutes et à tous, nos meilleurs vœux pour l'année 2013.

Bureau

Présidente : Sandrine COLLANGE ■ Vice-Présidente : Alice CARRION
 Trésorier : Laurent ACCART ■ Trésorière-adjointe : Valérie BARREL
 Secrétaire : Nancy FORNER ■ Secrétaire adjointe : Aurélie DULONG



Manifestations pour 2012/2013

- 17 novembre 2012, le traditionnel "moules-frites" au foyer municipal ;
- 7 décembre 2012, Fête de Noël ;
- 20 janvier 2013, loto (sur la commune de Saint-Alban du Rhône) ;
- Février, carnaval sur la place du village ;
- 2 mars, repas dansant ;
- 14 avril, randonnée pédestre ;
- 29 juin, kermesse de l'école.



Loisir Musical Clonarin Dix ans déjà...

Le Loisir Musical Clonarin poursuit l'objectif de favoriser le développement de la culture musicale pour tous, avec le souci de la proximité et de l'accessibilité.

Les cours de musique se déroulent le lundi soir au foyer municipal. Outre l'apprentissage du solfège et de la pratique d'un instrument, l'association encourage la participation des élèves à quelques auditions ou concours durant l'année.

En ce début de saison 2012/2013, l'association connaît une fréquentation satisfaisante avec 17 adhérents.

La saison précédente a été marquée par la participation des enfants au concours annuel de musique à Villeurbanne, fin mars, avec de très brillants résultats. Notre traditionnelle animation musicale à travers le village, avec vente de brioches, s'est déroulée fin juin et a rencontré un accueil chaleureux dans tous les quartiers du village, constituant au fil des années l'un des temps forts de la fête de la musique à Clonas. Le début de l'été a également été marqué par l'Audition au foyer municipal : tous les élèves de l'association ont présenté avec succès les œuvres étudiées. Cette manifestation a connu un beau succès.



Calendrier des manifestations 2013

- 18 mai : concert de printemps
- 22 juin : aubade dans les rues et vente de brioches
- 28 juin : audition de fin d'année

Contacts

Tél. 04 74 84 23 44 ou 06 80 44 09 12

Bureau

Président : François CAMINCHER ■ Vice-Présidente : Martine PELTRET
Secrétaire : Pascale GUIHARD ■ Trésorière : Laurence CAMINCHER
Trésorière adjointe : Magali BASTIEN ■ Responsable de l'enseignement musical : Isabelle GAGNEPAIN



RÉNOV FAÇADE
Le spécialiste de la façade

Francky MORA
Tél : 04 74 84 77 77

- Isolation thermique par l'extérieur
- Ravalement peinture
- Peinture extérieure, volets, fenêtres, passe de toit
- Démoussage de toiture

Route des Meuilles - 38550 CHEYSSIEU



M.FBJ
Forestier, Paysagiste et Création

21bis, Rue de Bourbours
38550 CLONAS SUR VAREZE

Tel/Fax : 04 74 79 94 52
Port : 06 60 32 66 75
06 61 15 57 74
06 67 85 23 04

Méchaud Johan

Chauffage toutes énergies
Energie Solaire
Climatisation
Plomberie Sanitaire

768 Route de Cuillery
38550 Cheyssieu
Méchaud.johan@orange.fr

Tél 06 14 66 15 59
04 74 79 51 65



Association Syndicale Autorisée du Canal de la Varèze

**Non ! « Notre » canal n'est pas navigable !
Mais, il ne manque pas d'intérêt...**



Seuil sur la Varèze

*Parlez-en à ses riverains ou à ses utilisateurs !
Car pouvoir arroser son gazon, son jardin... à moindre coût,
représente aujourd'hui un avantage incontestable.*

L'intérêt de ce canal, c'est aussi son environnement, la faune et la flore qui le composent, son histoire évoquée par quelques écluses... Et oui... il a tout pour se rendre attachant !

Aussi, au nom de l'association, les membres du syndicat se doivent de tout mettre en œuvre pour le préserver. Comme cette année...

Par leurs soins :

- ½ journées d'entretien : débroussaillage, élagage... et nettoyage du canal ;
- réfection de la vanne de prise d'eau à Auberives : mise en place d'un nouveau système avec clapet ;



Un grand merci aux volontaires (dont deux enfants) pour leurs efforts dans la bonne humeur.

- retraits d'embâcles, certaines fois volontaires (incivilités...), entretien des berges... tout au long de l'année.

Par le biais d'entreprises :

- mise en place d'une vanne de décharge, en aval du CD4 à Clonas (coût pris en charge par la commune de Clonas) ;



- désensablement ;



- renforcement des berges par technique végétale ;
- réalisation d'une fosse de décantation bétonnée, près de la voie ferrée à Clonas (prise en charge par la SNCF) ;
- curage des différents siphons (pris en charge par EDF).

Mais, si un jour « notre » canal n'était plus qu'un fossé totalement à sec ?

Non, ce n'est pas une fiction : pour restaurer la continuité écologique de la Varèze, la Direction Départementale des Territoires de l'Isère nous demande d'engager, avant fin 2015, une étude et des travaux sur le seuil implanté sur cette rivière (les préconisations pouvant être, selon les cas : dérasement ; arasement de l'ouvrage ou mise en place d'une passe à poissons).

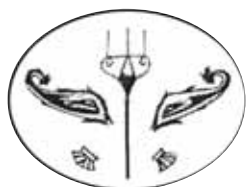
Oui, c'est un risque : c'est grâce à cet ouvrage, considéré comme obstacle à l'écoulement de la Varèze, que le canal est alimenté en eau.

Aussi, au nom de l'association, les membres du syndicat s'engagent à défendre le point de vue de l'A.S.A. du Canal de la Varèze et tenter de convaincre la Direction Départementale des Territoires, afin de conserver en l'état ce patrimoine et le transmettre à nos enfants, comme l'ont fait nos prédécesseurs !

Et pour ce canal qui nous est si cher, nous tenons à dire « merci » aux communes d'Auberives sur Varèze, Clonas sur Varèze, Saint-Alban du Rhône et à E.D.F. pour leur soutien financier. Car, indispensable au budget de l'association, cette aide est aussi, pour les bénévoles, une reconnaissance du travail accompli.

Syndicat

Présidente : Josiane MOENCH ■ **Vice-Président** : Martin BIROT
Secrétaire/comptable : Josiane MOENCH ■ **Syndics** : Eddie BALGUY
■ Christophe FALEMPIN ■ Hervé LEVIEUX ■ Gil MOENCH ■ Georges OLLIER ■ Dominique et Philippe TASTEVIN



Association Janus

JANUS

Au-delà des 10 000...

A la fin de la 5^{ème} saison, plus de 10 000 visiteurs ont franchi le seuil du « musée » (ambassadeurs potentiels pour notre « musée »).

Il sera difficile de faire mieux avec les mêmes moyens mis en place. Nous aurons l'occasion de revenir, un jour sur les raisons d'un succès qui ne se dément pas (pour le moment). Nous nous en tiendrons à présenter le rôle de « Janus » dans l'animation et le fonctionnement du « Musée ».

Total général à la fin de la 5^{ème} saison : 11125

Accueil des groupes : nous présentons l'histoire de la découverte du site et de la création du musée. La mosaïque et les objets présentés permettent d'évoquer la civilisation romaine du 2^{ème} siècle (très influencée par la pensée grecque). La chance ou le hasard ont fait que « notre » mosaïque possède une richesse exceptionnelle de signes et de symboles. Cela a supposé, de notre part, une « formation » auprès de personnes compétentes et amies (archéologues, conférences, films, visites, documents, etc.). C'est qu'il fallait donner « à voir et à comprendre » d'une manière vivante et compréhensible - 2 à 3 intervenants Janus.

Total : 1073 + 768 (Maison de Pays)

Accueil des scolaires : nous misons sur l'Avenir en nous appuyant sur la compréhension du Passé...

La visite des classes ne se limite pas à la présentation du musée. Elle comporte des « ateliers » très prisés des enfants qui emportent leurs productions (mosaïques, dessins, poteries, etc.). Certaines classes de Latin font l'objet de projets spécifiques très élaborés (théâtre, textes anciens, acteurs, masques...) - 6 à 8 intervenants Janus.

Total : 2426

Accueils individuels : ils sont réalisés avec une compétence et une affabilité souriante par Annick VINCENDON. Elle est remplacée par Janus, une fois par mois durant les congés réglementaires - 2 intervenants le samedi et dimanche.

Total : 2876

Journées Européennes (JEP) et Musées en Fête : accueil, animations, ateliers, présentations et visites guidées mobilisent une quinzaine de personnes pour Janus, ainsi que des membres du Conseil Municipal.

Total : 3982

1260 heures de bénévolat au cours de la 5^{ème} saison.

« Humain je suis et rien de ce qui est humain ne m'est étranger » (Térence, 2^{ème} siècle av. JC)



VILLA DE LICINIUS

Les apports de Janus au Musée

- Création d'une petite bibliothèque spécialisée (70 ouvrages) ;
- Photos de fouilles : le reportage photographique réalisé au cours des fouilles en 1998 par Janus est désormais exposé au musée ;
- Dieu Océan : grâce à une souscription organisée par Janus, le dieu Océan est présenté avec succès depuis 2011 (8000 tesselles polychromes) ;
- Projet de jardin romain : grâce au mécénat, Janus pourra faire réaliser un petit jardin à l'antique avec bassin et pergola (en cours de réalisation).



Maquette de la villa Gallo-romaine

LA SAISON 2011/2012 en quelques dates

- 21 janvier : Veillée chez Licinius (recettes-dégustation-conférence)
- 28 avril : Visite du Prieuré de Salaise sur Sanne
- 18/19 mai : Nuit des musées en fête (conte-balade nocturne)



Prieuré de Salaise sur Sanne



Beauvoir en Royans



Le grand séchoir à Vinay

4 numéros de Janus infos distribués gratuitement à toutes les familles + les adhérents

- 2 juillet : Matinée de formation interne à Janus
- 15/16 septembre : Journées Européennes du Patrimoine
- 29 septembre : Voyage au cœur du Dauphiné – Beauvoir en Royans et Vinay

Amis du Patrimoine, venez nous rejoindre ! A bientôt et merci à tous.



A.C.C.A. Saint-Hubert

La chasse : un loisir, une passion

Notre ACCA est composée de 45 membres chasseurs et cette année, nous avons la joie d'accueillir une jeune femme pour la première fois parmi nous. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Notre traditionnel ball trap s'est déroulé les 25 et 26 août dernier ; il a rencontré à nouveau un grand succès. Nous remercions tous les participants, nos fidèles sponsors et tous nos membres chasseurs qui ont beaucoup travaillé pour cette réussite.

La saison de chasse a débuté le 9 septembre et le gibier semble être au rendez-vous, à l'exception des lapins qui, malheureusement, ont été touchés par une maladie décimant les populations.

La saison de chasse aux petits gibiers s'est terminée le 6 janvier. Après cette date et jusqu'au 28 février, un certain nombre de gibiers de passages restent

chassables. Nous pouvons également organiser des battues sur le territoire durant cette période. De mars à fin mai, le préfet autorise quelques chasseurs de notre ACCA à tirer les espèces classées selon le décret N° 2012-402 du 23 mars 2012.

Nous restons à votre disposition pour toutes questions ou renseignements que vous pouvez nous transmettre sur le mail de notre association : accadeclonas@gmail.com.

Toute l'équipe de la chasse vous présente ses vœux pour 2013.



Bureau

Président : Jean-Marc PROD'HOM ■ Vice-Président : Bruno UNTERNAHRER ■ Trésorier : Yves BIESUZ
Secrétaire : Jean-Claude AIME ■ Autres membres : Jean CHAMODON, Maxence GROLEAS, Georges BESSET, Martin BIROT, Jean-Claude MONDINO



Gymnastique Volontaire Pour votre bien-être et votre santé

Garder une bonne condition physique, préserver l'équilibre et la mémoire, renforcer le lien social : tels sont les trois objectifs de l'association.

Dès le mois de septembre, il suffit de pousser la porte du Foyer Communal et de fréquenter l'un des cours de gym proposés :

- Gym douce : lundi de 9h30 à 10h30
- Gym de renforcement musculaire : lundi de 20h à 21h
- Gym tonique, step : mercredi de 20h à 21h
- Stretching : jeudi de 18h30 à 19h30

Ces cours de gymnastique ne s'adressent pas uniquement aux dames, les messieurs sont également les bienvenus. Nous vous attendons pour renforcer nos effectifs.

Bureau

Présidente : Lucette JOURDAN ■ Vice-Président : Georges REY
Trésorière : Mylène ROMERO ■ Secrétaire : Suzanne REY



Monitrices

- Patricia BERARD
- Véronique DUBOZ
- Evelyne MEGARD
- Elisabeth HALIMI

Manifestations pour 2012/2013

- Samedi 12 janvier : concours de coinche au foyer municipal
- Septembre 2013 : assemblée générale



119 RN 7 - 38150 SALAISE SUR SANNE
Tél. 04.74.29.46.65 - Fax : 04.74.29.44.20
Courriel : contact@vatd.fr
Site internet : www.vatd.fr

Vidange toutes fosses
Curage égouts et canalisations
Nettoyage industriel
Transport de déchets





Terrassement - Réseaux
Démolition - Voirie - Recyclage
Assainissement collectif et autonome
Filtre à sable - Filtre à roseaux - Filtre compact



04 74 87 63 01 - montagniertp@wanadoo.fr - www.montagniertp.com

Tennis Club

30 ans... et toujours service gagnant !

Après avoir fêté ses 30 ans d'existence, le club démarre en trombe cette nouvelle décennie avec d'excellents résultats dans tous les domaines : effectif, sportif, financier, animation...



Côté effectif

Avec plus de 145 licenciés, le TC Clonas atteint un nombre d'adhérents rarement égalé depuis bien des années. On note une augmentation de plus de 15 % surtout chez les adultes. L'équilibre adultes/jeunes, nécessaire à la stabilité du club, est ainsi mieux respecté.

Côté compétition

Plusieurs équipes jeunes et adultes représentent le club lors des divers championnats départementaux et régionaux. Les résultats sont remarquables ; la palme revient aux équipes 1 et 2 Hommes qui ont accédé à la division supérieure en ne s'inclinant qu'en demi-finale de leur championnat respectif.



Côté animations

- **Novembre** : accueil des nouveaux adhérents avec matches amicaux et apéritif dînatoire permettant de s'intégrer plus facilement et de faire connaissance avec les dirigeants du club.
- **Décembre** : traditionnelle distribution des calendriers, dont 10% de la recette est reversée au Téléthon.
- **29 et 30 janvier** : week-end détente aux sports d'hiver à Theys avec plus de 40 participants. Merci à Bruno et Dodo : tous les ingrédients étaient réunis pour passer un séjour inoubliable !
- **D'avril à juin** : tournoi interne (jeunes et adultes). Près de 60 personnes ont participé à ce tournoi dont les finales se sont déroulées fin juin. A cause d'une météo capricieuse, tous les matches n'ont pu être disputés. Tout le monde s'est réfugié au Club House qui affichait complet lors du repas champêtre de midi !
- **1^{er} mai** : marché aux fleurs déplacé cette année à Grange-Basse à cause des travaux de la mairie. Finalement, ce nouvel emplacement a été très apprécié : plus d'espace, plus de parkings, donc plus de ventes ! A l'unanimité, nous organiserons le marché aux fleurs au même endroit en 2013 !
- **2 juin** : participation du Club à la journée « Faites du Sport » ; de nombreux enfants ont pu s'initier au tennis et découvrir le Club.



- **Juillet** : durant 4 semaines, Ludivine CORTOT a encadré des stages tous niveaux sur les courts de Grange Basse. Un gros succès : près d'une centaine de personnes ont pu s'initier ou se perfectionner à la pratique du tennis.
- **Du 28 août au 16 septembre** : Tournoi Open International (circuit national des grands tournois). Encore une réussite avec plus de 230 inscrits. Ce tournoi n'est pas qu'un succès sportif, il dynamise, et permet de créer un véritable « esprit club » nécessaire à son développement.

Côté palmarès

Chez les femmes, Gaëlle DESPERRIER (clst -15) a conservé son titre face à la Néerlandaise Chayenne EWJIK (-30). Chez les hommes, Bastien FAVIER (clst -30) empochait son premier trophée face au très prometteur Hugo GRENIER.

Et pour bien démarrer la saison 2012/2013, sachez que cet automne, la commune a entrepris les travaux de réfection des deux courts extérieurs.

Bureau

Président : Philippe BONNEFOND
Vice-Président : Bernard MILLEY
Trésorier : Régis VIALLATTE
Vice-Trésorier : Sylvie LEMAITRE
Secrétaire : Marie GRIVOLLAT
Vice-Secrétaire : Florence BORDIGA
Responsable du Tournoi Open : Didier COLLET
Responsable du site internet : François MASSE

Equipe d'enseignement

Monitrice Brevet d'état : Ludivine CORTOT
Educateurs : Fabien MARTINEZ, Marjorie BONNEFOND

Coordonnées

Grange-Basse 38550 CLONAS/VAREZE ■ Tél. : 04 74 84 94 90
 E-mail : tc.clonas@fft.fr ■ Site web : www.club.fft.fr/tc.clonas

Découvrez les installations, les animations, les tarifs du club sur notre site Internet et n'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter pour connaître l'actualité du Club.

SYNERGIE SPORTS

Sylvain BURNICHON

LE CHUZY 38550 CLONAS SUR VAREZE

Tel 06-85-46-77-84

Fax 04-74-59-45-51

synergiesports@orange.fr





US 2 Vallons

A l'aube de sa 4^{ème} saison, le club de foot poursuit son bonhomme de chemin

Président, Vice-président et secrétaire ont changé ; un poste de Président d'Honneur a été attribué à Sylvain BURNICHON. Depuis avril, nous disposons de deux terrains neufs à Saint-Prim/Chonas. L'alternance des entraînements et matches a repris également à cette date.



Bureau

Un petit retour sur la saison 2011/2012

- **Seniors 1** : maintien en 2^{ème} division après une saison en demi-teinte ;
- **Seniors 2** : pour leur première année en 3^{ème} division, ils ont assuré le maintien ;
- **Féminines** : malgré un effectif réduit, elles ont terminé en milieu de tableau ;
- **U15** : ils ont évolué en entente avec Rhodia ;
- **U13** : les deux équipes se sont bien comportées en Promotion d'excellence ;
- **U11** : ils ont évolué en plateaux (de 4 équipes) sur les deux phases de championnat ;
- **U9 et U7** : ils ont pris beaucoup de plaisir toute la saison en pratiquant le foot comme un jeu ;
- **Vétérans** : leur présence tous les vendredis est toute à leur honneur.

Actualités 2012/2013

- Le nombre de licenciés est en légère baisse (env. 200 adhérents).

- Nous n'avons plus d'équipe féminine par manque d'effectif, et il n'a pas été possible de maintenir une équipe Senior 3 pour des raisons de gestion et de disponibilité des éducateurs et dirigeants.
- Toutes les catégories ont pu commencer la saison dans leurs championnats respectifs.
- Début 2013, afin de couvrir le Club, Damien GUY et Olivier LANDY vont participer aux formations à l'arbitrage. Nous les remercions et leur souhaitons un bon apprentissage.

Un grand merci à tous les membres actifs, à ceux du bureau qui œuvrent au quotidien pour que l'US 2 Vallons continue son extraordinaire ascension. Merci aux bénévoles, pour leur action sur, et en dehors des terrains. Merci à tous nos partenaires financiers et matériels ; aux quatre Communes et aux deux Syndicats Intercommunaux pour leur aide tout au long de la saison.

Si vous êtes intéressés par le milieu sportif et plus particulièrement celui du foot, si vous avez un peu de temps... n'hésitez pas à nous rejoindre. Bonne année 2013 à toutes et à tous !

Les Présidents André JODAR et Eddie KARSENTY



Débutants



Seniors 1



U13



U11



Seniors 2



U15



Vétérans 1



Vétérans 2

Dates à retenir en 2013

- 19 janvier : matinée "Gueuses", place du village à Saint-Prim ;
- 30 mars : matinée "moules-frites" au stade de Chonas-Saint-Prim ;
- Du 23 au 26 avril : stage de foot durant les vacances de Pâques au stade de Chonas/Saint-Prim ;
- 7 juin : Assemblée Générale à la salle polyvalente de Saint-Alban du Rhône ;
- 1^{er} décembre : matinée "boudin" au stade de Clonas ;
- 13 décembre : arbre de Noël à la salle polyvalente de Saint-Alban du Rhône.

Coordonnées

Grange Basse 38550 CLONAS SUR VAREZE
 Email : us2vallons@irafoot.org
 Site : <http://us2vallons.club.sportsregions.fr>

Bureau

Président d'honneur : Sylvain BURNICHON
 ■ Président : André JODAR ■ Vice-Président : Eddie KARSENTY
 ■ Secrétaire : Véronique TARDY
 ■ Vice-secrétaire : Maryline MARQUES
 ■ Trésorier : Christophe GAULT
 ■ Vice-trésorière : Fabienne DAMON



Paroisse Saint-Pierre

Dans la ferveur de l'Eglise de Clonas

La paroisse Saint-Pierre en Pays Roussillonnais fondée en septembre 2003 regroupe les paroisses d'Auberives, Chanas, Cheyssieu, Clonas, Le Péage, Roussillon, Les Cités, Saint-Alban du Rhône, Saint-Maurice l'Exil et Salaise.

En 2011, le diocèse de Grenoble-Vienne a récupéré en son sein les clochers des Roches de Condrieu, Saint-Prim et Saint-Clair du Rhône. Ils font désormais partie de la paroisse Saint-Pierre en Pays Roussillonnais.

Le prêtre de la paroisse, Jean-Claude LEFEBVRE, et les Pères Erasme MALIRO, Denis RICHARD et Davy BASSILA assurent tous les dimanches une messe à 10h30 à Saint-Jean-Baptiste à Péage de Roussillon et à tour de rôle, la messe à :

- Auberives à 9h, le 1^{er} dimanche du mois ;
- Clonas à 18h, le 2^{ème} samedi du mois ;
- Cheyssieu à 9h, le 3^{ème} dimanche du mois ;
- Saint-Alban du Rhône à 18h, le 4^{ème} samedi du mois.

Sans oublier l'affichage sur le panneau extérieur pour d'autres informations.

Pour les baptêmes et mariages

Un premier contact sera pris auprès d'Anne-Marie VALLET au 04 74 84 94 22.

Pour les funérailles

Contactez Josette CHORON au 04 74 84 93 54 ou Marie-Jeanne PLANTIER au 04 74 84 97 99.

Pour la catéchèse

Téléphonez à la Maison Paroissiale du Péage de Roussillon, aux heures de permanence.

Pour la gestion

Bruno CHORON (04 74 84 93 54) assure la responsabilité et le travail de toute la trésorerie générée par les quêtes, les offrandes, le chauffage de l'église, les travaux parfois nécessaires. En cas d'absence, contactez Jean BEBNOWSKI au 04 74 84 91 68 ou Huguette JAMARIN au 04 74 84 91 43.

Pour la collecte du Denier de l'Eglise


« Soyons conscients que les prêtres ne perçoivent aucun subside de quiconque et vivent de la générosité des fidèles, en étant au service de tous. Nous faisons appel à l'Eglise pour des célébrations familiales qui entraînent des frais. A chacun d'en prendre raisonnablement sa part, en fonction de ses ressources. Pour tous les diocèses de France, le prix d'une offrande de messe est de 16 €. Le diocèse de Grenoble demande 120 à 150 € pour les funérailles et les mariages ; 50 à 60 € pour les baptêmes et, selon les possibilités de chacun, pour les autres cérémonies.»

Tous les services et besoins relevant de la vie des communautés sont regroupés et assurés aux heures de permanence :

- de 9h à 11h et 16h à 18h : les mardi, mercredi, jeudi et vendredi
- de 9h à 11h : les lundi et samedi ;
à la Maison Paroissiale au 4, rue Bayard 38550 Le Péage de Roussillon – Tél. 04 74 86 29 57.


<http://www.pspepr.fr>

Courriel : maison.paroissiale@pspepr.fr



DRNTP sarl
Christophe CABANNE

DECHARGE
RECYCLAGE
NEGOCE
TRAVAUX PUBLICS



1 Route des Rozons 38550 CLONAS SUR VAREZE
Tél : 04 74 79 94 84 Fax : 04 74 79 98 10

R. C. ELEC
ELECTRICITÉ
ET DÉPANNAGE ÉLECTRIQUE
automatisme de portail



TÉL. 06 18 49 60 73
38550 CLONAS SUR VAREZE
rc.elec.clonas@gmail.com



LOCATION-MANUTENTION-TRAVAUX PUBLICS-GARAGE

LMTP



TRANSPORTS EXCEPTIONNELS TERRASSEMENTS
TRANSPORTS DE MATÉRIAUX DÉMOLITIONS CRIBLAGE



13.Route de Chavanay - 38550 CLONAS SUR VAREZE

Tel: 04 74 87 00 00 - Fax: 04 74 87 04 18

E-mail: lmtpcabanne@wanadoo.fr



TRAITEUR 4S RÉCEPTION

Buffet

Cocktail

Mariage

Baptême

Particuliers et Entreprises

40 Rue Sergent Geoffray
38550 St Maurice l'Exil
4sreception@orange.fr

04 74 86 50 96

06 62 98 24 48

06 50 88 65 08

www.traiteur4Sreception.fr

Ets Boucher

PAYSAGISTE

Création et entretien
Jardins & espaces verts

Plantation - Gazon - Elagage
Pavage - Dallage - Plancher bois
Enrochement - Terrassement
Maçonnerie paysagère
Eclairage - Arrosage
Entretien des espaces verts

Z.A. Les Dauphinières - 38138 Les Côtes d'Arey
Tél. 04 74 58 88 73

boucherpaysagiste@orange.fr
www.boucher-paysagiste.com



F. VABRES OPTICIEN

C.Cial Leclerc galerie marchande - 38370 St Clair du Rhône
Tél. 04 74 56 33 36 - Fax 04 74 56 41 36

OPTIC SERRIÈRES

223 Quai Jules Roche - 07340 SERRIÈRES
Tél. 04 75 34 03 27

Philippe VIOTTI artisan
Plomberie – Sanitaires – Chauffage
Climatisation – Pompe à chaleur
Bois granulés – Bois bûche

Chaudière automatique à
granulés de bois
2 tonnes de granulés à 480€
Équivaut à
1 000 litres de fioul



Tél. 06 32 20 11 21 ou Tél./fax 04 74 58 83 17
Reventin Vaugris (38) – mail : axe.energies@wanadoo.fr



Les maternelles visitent

le chantier de la Mairie

visitent

